

La revue catholique des idées et des faits

Les origines de l'Eglise Anglicane

La Belgique contemporaine

Paul Renaudin

Le silence de La Haye

Politique navale ou programme naval ?]

Il penseroso

L'encyclique et les protestants américains

La « Circé »

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'aide médicale aux Missions, Mgr J. Schyrgens.

— Bloc-notes littéraire : Paul Haflants. — France. — M. xique.

Cardinal Bourne

Baron Beyens

Jean Soulaïrol

Comte Louis de Lichtervelde

John Carter

A. M. Achard, O. S. B.

Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe

Paul Chack

La Semaine

♦ Comme dans tous les milieux politiques catholiques, on s'est occupé, à la Ligue des Travailleurs chrétiens, de l'alliance catholico-libérale. Si l'aile « conservatrice », du parti catholique est favorable à pareil accord, l'aile « démocratique », elle, est extrêmement méfiante.

Il est certain que beaucoup de bons bourgeois catholiques se gargarisent volontiers, en ce moment, de grises même un peu, avec de grands mots sonores mais assez creux : bloc antisocialiste, bloc d'ordre, front unique contre le communisme, etc.

Bloc d'ordre! Quel ordre s. v. p.? Le passé du libéralisme belge est affreusement lourd. Anticléricalisme rabique et manchestérianisme nourricier des pires abus sociaux. Loges maçonniques et abus industriels qui criaient vraiment vengeance au ciel. La réaction socialiste avec ses excès de toutes sortes fut moins odieuse que les horreurs du libéralisme qui le provoquèrent.

Et les libéraux sont toujours des libéraux, ne l'oublions pas! Peu nombreux, mais occupant de hautes situations financières et industrielles, ces positions dominantes en démocratie politique, ils exercent une influence exagérée.

Et nous ne pouvons nous empêcher de penser que les conservateurs catholiques qui, depuis des mois, parlent à temps et à contretemps d'entente avec les libéraux sont de bien piètres tacticiens. Pour arriver à l'alliance politique qu'ils estiment la meilleure hic et nunc, ils prennent des attitudes peu fières et même peu dignes.

Ne nommons personne, mais à assommer journallement — ou presque — les catholiques de considérations emphatiques en faveur du fameux bloc de l'ordre (le seul que..., le seul qui..., le seul dont..., etc.) on fait à ces messieurs de la gauche libérale la partie trop belle.

Ils sont une poignée, mais voyez les donc se rengorger et prendre l'air du monsieur dont on n'a qu'à accepter les conditions, puisque aussi bien on déclare ne pouvoir se passer de lui, étant bien entendu, qu'à aucun prix on ne s'alliera à autre que lui!

M. Rubbens a dit d'excellentes choses à la Ligue des Travailleurs chrétiens, avec d'autres qui... l'étaient moins. C'est vrai que l'Ordre, ce fameux ordre qu'on oublie toujours de définir, n'est pas une opposition des bourgeois aux ouvriers, des riches aux prolétaires. Il est faux aussi que le parti libéral soit un parti d'ordre et qu'une alliance catholico-libérale représente l'Ordre!

Là où M. Rubbens a encore raison c'est quand il préconise un parti catholique fort, uni, indépendant, prêt à s'allier avec tout parti ou fraction de parti sur des points concrets.

Une vague union catholico-libérale sur des mots plus vagues encore d'ordre et d'antisocialisme ne pourrait que renforcer le parti socialiste, car pareil bloc prendrait facilement l'apparence d'une défense des coffres-forts contre les revendications prolétaires.

Ce vers quoi devraient tendre tous les efforts de tous les catholiques, c'est à refaire un parti catholique puissant, au programme net et complet, programme de gouvernement prudent et sage, ennemi des abus et des privilèges capitalistes, plus ennemi encore des folles et coûteuses expériences étatistes et socialistes.

Que si les quelques libéraux qui subsistent encore veulent aider ce parti catholique à réaliser certains points de son programme, qu'ils viennent donc à nous, ils seront accueillis à bras ouverts, car la majorité du parti catholique préfère très certainement — à l'heure actuelle — partager le pouvoir avec les libéraux plutôt qu'avec les socialistes. Mais de grâce, cessons de faire à ces orgueilleux et à ces suffisants, une cour dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle manque de dignité.

Si le bourgeois libéral, l'ancien cartelliste devenu antisocialiste, veut sauver sa propriété, et comme il est souvent excellent patriote, s'il veut épargner à la Belgique les excès communistes et socialistes,

qu'il condescende d'abord à déposer ce sectarisme qu'il manifeste encore dans la question scolaire (cfr. les promesses de M. Max à Bruxelles), puis à « causer » avec les seuls adversaires résolus et irréductibles des rouges : les catholiques.

Quand vous voudrez, Messieurs...

♦ Certains journaux étrangers ont de bien curieux correspondants à Bruxelles, et les lecteurs de certains quotidiens de Paris, de Londres, de New-York ou d'ailleurs, sont parfois singulièrement informés sur la situation de la Belgique.

L'ineffable correspondante à Bruxelles de l'Œuvre, de Paris, qui déjà, en septembre 1924, nous accusait de vouloir rétablir la Lotharingie sous le sceptre d'Albert I^{er} — que dites-vous de cette annexion de la Rhénanie et de l'Alsace par la Belgique! — et qui, en janvier 1925, conta à ses lecteurs que le parti catholique belge voulait rendre le cléricalisme obligatoire pour les fonctionnaires, ouvrir ses frontières aux produits allemands, même si les industriels belges doivent s'en plaindre, et faire la guerre aux produits français, etc., cette invraisemblable « autresse » des Lettres de Bruxelles d'un grand (?) journal parisien, vient de révéler à la France, qu'en 1930, l'unité belge ne sera plus...

Belges qui lisez dans vos journaux de longues « Lettres » de Paris, de Londres, de Rome, de Madrid ou de Berlin, soyez sceptiques. Ne croyez pas trop vite ce que vous chantent leurs auteurs. Pensez aux lecteurs de l'Œuvre, qui s'imaginent, les pauvres, être renseignés sur la Belgique. Dites-vous que, peut-être, tel éreintement de Mussolini, tel exposé de la politique intérieure française, tel tableau poussé au noir de l'Espagne en dictature, etc., ne sont guère plus exacts que les élucubrations que publient des journaux étrangers sur l'agonie de la Belgique.

♦ Le « francs case » qui vient de passionner l'opinion britannique, mériterait de longs commentaires car cette affaire permet de saisir sur le vif l'abîme qui sépare la mentalité anglaise, protestante, de notre mentalité continentale, restée malgré tout catholique. En Angleterre, l'essentiel est de toujours sauver la face. Qui donc disait que pour les Anglo-Saxons est permis tout ce qui reste ignoré...

Quel... humour dans le rapport des juges qui ont condamné M. Gregory. Ce haut fonctionnaire avait spéculé de 1913 à 1916 pour des centaines de millions de francs. Et le rapport qui constate que ces spéculations firent perdre beaucoup d'argent aux intéressés (M. Gregory est dit avoir perdu pour sa part plus de 3,500,000 de francs) affirme très sérieusement que jamais M. Gregory n'employa à des fins personnelles des informations officielles.

Comme c'est imprimé et qu'il s'agit d'un rapport officiel, le lecteur anglais, extrêmement « moutonnier », se dira avec fierté que le fameux Civil Service de Sa Majesté Britannique est une « chose qui est, et reste admirable, unique au monde ».

Ici, où les esprits sont autrement indépendants, on ne manquera pas de se demander comment un fonctionnaire spéculant sur le franc pouvait bien faire abstraction, dans ses spéculations, de ce qu'il avait appris par ses fonctions officielles! A quel Belge fera-t-on croire que si un haut fonctionnaire spéculé sur des valeurs ressortissant, si on peut dire, à ses fonctions, ce n'est pas précisément, parce qu'il croit être bien placé pour « savoir ».

A moins que ce bon M. Gregory, par un scrupule de Civil servant, n'ait spéculé contrairement aux informations qu'il possédait...

Mais la façade est saue et le peuple anglais, très puritain, adore ça. L'avantage du système, c'est la tenue, la correction extérieure, les apparences. Le malheur, c'est que derrière une façade qui tient, peut se poursuivre tout un travail de corrosion et de dissolution qu'une hypocrisie collective fait, et veut ignorer. Mais tôt ou tard, pareille façade doit crouler.

La solution de continuité entre l'ancienne Eglise catholique d'Angleterre et l'Eglise créée par Elisabeth⁽¹⁾

... Nous voudrions appeler l'attention sur la vie et la mort de ceux qui, au XVI^e et au XVII^e siècle s'immolèrent, en Angleterre, pour la suprématie du Siège Apostolique, et pour la Foi de l'Eglise catholique. Il est très important, maintenant que la cause de ces vénérables martyrs est instruite à Rome, que vous soyez parfaitement au courant de leur histoire. D'abord pour que vous puissiez honorer leur mémoire et invoquer leur secours, ensuite pour que vous compreniez et fassiez comprendre à d'autres que leur martyre est le démenti le plus complet à cette *continuité* imaginaire que revendiquent certains membres de l'Eglise anglicane. Nous avons dit ailleurs, et nous répétons ici, que personne ayant vraiment étudié et compris l'histoire de ces martyrs ne peut loyalement soutenir qu'il y ait réellement une *continuité de dogme, de culte et de discipline* entre l'Eglise élisabethienne, qui est toujours l'Eglise légale de l'Angleterre, et l'Eglise catholique fondée chez nous par saint Augustin en 597, et dont nous, les catholiques, en union avec le siège apostolique, sommes à l'heure actuelle les seuls représentants légitimes. Nous n'ignorons pas que bien des hommes honnêtes ont défendu, et défendent encore, cette théorie de continuité sans fondement. Mais quoique savants en d'autres domaines, ils n'ont jamais saisi les principes impliqués dans l'histoire de nos martyrs. Ce sujet a été vraiment trop négligé par ceux qui se sont donné pour tâche d'apprendre l'histoire d'Angleterre à leurs compatriotes, sujet, pourtant, dont la connaissance doit entraîner des conséquences importantes.

* * *

Il faut distinguer nettement entre ceux qui souffrirent du schisme de Henri VIII et les victimes de l'hérésie caractérisée d'Elisabeth. Sous Henri VIII, il y eut, de toute évidence, une longue période d'hésitation avant que, même les plus perspicaces, se rendissent compte de ce qui était réellement en question. Il ne nous est guère facile, à nous qui vivons dans la lumière de l'histoire subséquente, de nous représenter l'état d'esprit de ceux qui assistèrent aux débuts de la lutte. Ils se savaient pratiquement à la merci d'un souverain capable, violent, obstiné et impitoyable. A différentes reprises il y avait eu, antérieurement, des querelles entre la Couronne britannique et le Saint-Siège, mais, en fin de compte, ces disputes avaient toujours été vidées sans rupture aucune de l'unité. Le temps, la conciliation, le compromis toujours

(1) Son Eminence le Cardinal Archevêque de Westminster ayant exprimé le désir de nous voir publier sa pastorale de Carême, nous nous empressons de mettre une traduction française, faite par nos soins, sous les yeux de nos lecteurs.

si cher à l'esprit anglais, n'arrangeraient-ils pas les choses une fois de plus? Certes, des monastères étaient supprimés, mais dans le passé on avait assisté déjà à de pareilles suppressions faites, elles, en vertu de l'autorité apostolique elle-même. Pourquoi, dès lors, être trop, et trop périlleusement troublé?

Encore une fois, les limites de l'interaction entre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle n'étaient pas, alors, aussi clairement définies qu'elles le sont de nos jours. Les rois s'étaient vu concéder par le Saint-Siège bien des privilèges en fait de juridiction spirituelle, et de son côté, Rome avait souvent fait valoir des revendications temporelles dans les Etats du Roi, revendications parfois admises mais plus souvent contestées, même par les meilleurs et les plus saints.

Ces réflexions peuvent nous faire comprendre jusqu'à un certain point les perplexités de ceux qui, dans l'Eglise et dans l'Etat, avaient à conseiller, à retenir ou à s'opposer à un homme comme Henri VIII.

Certains membres de son entourage étaient sans caractère et sans moralité. Courtisans intéressés, ils ne cherchaient qu'à faire le bon plaisir du roi et à augmenter par là leur propre importance et leur situation.

Beaucoup d'autres, la majorité sans nul doute, étaient de valeur moyenne, pas héroïques le moins du monde, mais sans intentions déloyales vis-à-vis de Dieu et de son Eglise. Ils pliaient devant l'orage. Il leur parut sage de temporiser à l'effet de sauver ce qui pouvait être sauvé pour l'avenir meilleur qu'ils envisageaient avec confiance, plutôt que d'exaspérer un monarque luxurieux et irrésistible et de provoquer ainsi leur perte à eux, et celle de tout ce qui leur était cher et sacré. Attitude qui n'avait rien d'héroïque, répétons-le, mais attitude si humaine! Et la mémoire de nos ancêtres demande que nous ne perdions pas ces choses de vue quand nous pesons et jugeons leur conduite durant ces premières années de vantage et de filtrage.

L'ouvrage récent de l'abbé Miles Ronan : *The Reformation in Dublin 1536-1558*, permet de se rendre mieux compte de la mentalité des hommes de ce temps-là. Il semble bien que la perplexité, l'hésitation et l'embarras furent les mêmes des deux côtés de la Mer d'Irlande.

Heureusement qu'il s'en trouva quelques-uns, surtout à Londres et dans le Sud, qui dans l'intimité de leur union à Dieu avaient découvert ce qu'impliquait le fond des choses, et qui voyaient que le Roi revendiquait des droits en matière ecclésiastique que Dieu n'avait donnés qu'à son Eglise. Après avoir beaucoup réfléchi et beaucoup prié, le chancelier, sir Thomas Morus, acquit la convic-

oin que son devoir était de résister aux exigences du Roi. John Fisher, le saint évêque de Rochester, seul parmi ses frères dans l'épiscopat, protesta fermement et sans peur. Les Chartreux de la chartreuse de Londres aperçurent de leur lieu de prière et de contemplation ce que ceux qu'absorbaient les préoccupations mondaines n'avaient pas vu, notamment que la Foi à la Vérité révélée et la fidélité à l'ordre divinement établi de l'Eglise étaient en cause. Ils le virent clairement et avec Morus et Fisher ils donnèrent leurs vies, sans hésiter, pour la défense de la suprématie du Siège apostolique. D'autres, prêtres séculiers et réguliers, laïcs aussi, furent martyrisés pour cette sainte cause. En tout trente-huit martyrs sont ainsi déjà rangés parmi les Saints avec douze autres qui attendent encore les honneurs de la canonisation.

* * *

Sous le règne suivant d'Edouard VI, le schisme créé par son père devint définitivement hérétique sous des influences plus étrangères qu'anglaises et plus politiques que religieuses. Marie Tudor rétablit l'allégeance de son pays à Rome et la communion avec le Saint-Siège. Cette période de onze années éclaircit remarquablement la situation et ce que l'on n'avait entrevu qu'indistinctement en 1534, quant aux principes qu'impliquaient les agissements d'Henri VIII, était maintenant clairement aperçu. Avec cette vue plus nette allait de pair un réveil de la conscience qui devint manifeste quand, en 1558, Elisabeth, de triste mémoire, monta sur le trône d'Angleterre.

Ce qui frappe d'abord, c'est l'étonnant changement dans l'attitude de l'Episcopat. Le caractère naturel des évêques était ce qu'il avait été précédemment. Nous n'avons pas à leur attribuer plus de courage ou plus de science que n'en avaient eu leurs prédécesseurs vingt-cinq ans auparavant. Mais alors que, sous Henri VIII, seul John Fisher résista ouvertement aux entreprises illégales du Roi, en 1599 tous les évêques, un seul excepté, résistèrent virilement aux projets schismatiques et hérétiques de la Reine, ce qui leur valut d'être privés, par des mesures illégales et purement civiles, dénuées de toute sanction ecclésiastique, tant de leurs sièges que de leur liberté personnelle. L'Eglise élisabéthienne commença donc par se séparer délibérément de la hiérarchie ecclésiastique qui, établie par le Saint-Siège Romain, existait en Angleterre depuis le temps de saint Augustin de Cantorbéry. En lieu et place de cette ancienne hiérarchie, connue et reconnue de toute l'Eglise d'Occident, le pouvoir civil, toujours sans sanction ecclésiastique d'aucune sorte, instaura ce nouvel ordre d'évêques inconnus, et jusqu'à nos jours, toujours ignorés de cette même Eglise d'Occident. A ces évêques établis par la loi civile, il donna une forme de consécration dont la validité a été contestée par cette Eglise d'Occident dès le début de son application.

Là, et rien que là, est l'origine de l'actuelle Eglise anglicane, complètement distincte et séparée de l'ancienne *Ecclesia Anglicana*, ou Eglise catholique d'Angleterre qui fut pendant près de mille ans, une des gloires de l'Eglise d'Occident et qui est restée, aujourd'hui encore, après tant de persécutions, et tant de vicissitudes, un membre non indigne de cette véritable et universelle Eglise de Jésus-Christ.

* * *

Il est utile de rappeler la situation de la hiérarchie catholique au début du règne de la Reine Elisabeth. A la mort de Marie Tudor, en novembre 1558, six sièges étaient vacants : Cantorbéry, Oxford, Gloucester, Bangor, Salisbury, Hereford. Avant la fin de cette même année, Rochester, Norwich, Chichester et Bristol tombaient également vacants. Il restait seize évêques — tous catholiques évidemment — en possession des sièges de : Londres, Lichfield, Carlisle, Winchester, Chester, Worcester, Lincoln, York, Ely, Sint-Asaph, Exeter, Saint-David, Durham, Bath et Wells, Peterborough, et Llandaff. Tous ces évêques résistèrent courageusement aux prétentions hérétiques de la Reine, à l'exception d'Antoine Kitchen, évêque de Llandaff, qui, après quelque hésitation, fit une soumission équivoque, regagnant ainsi la faveur royale qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue quatre années plus tard. Ils refusèrent inébranlablement le serment sacrilège reconnaissant la suprématie royale et se virent en conséquence déposés — pour autant que la loi civile pouvait les déposer! — et brutalement expulsés de leurs sièges. L'Eglise élisabéthienne naissait ainsi contre la volonté et malgré l'opposition directe de tout l'épiscopat catholique, un seul évêque excepté. Elle n'a donc aucune espèce de rapport avec l'ancienne hiérarchie d'Angleterre.

De ces quinze évêques catholiques légitimes ainsi maltraités, deux quittèrent le pays et moururent en exil, à un troisième, déjà mortellement atteint, il fut permis de mourir dans sa maison épiscopale. Les douze autres furent totalement privés de leur liberté personnelle jusqu'à ce qu'ils moururent dans une captivité à ce point méritoire d'être jugée digne — aux yeux de beaucoup — des honneurs du martyre lui-même. Nous devrions non seulement ne jamais oublier, mais, au contraire, tenir en vénération spéciale les noms de onze d'entre eux que le Saint-Siège permit de commémorer par des tableaux placés dans l'ancienne église du Collège anglais à Rome. Ce sont : Nicolas Heath, archevêque de York; Cuthbert Tunstall, évêque de Durham; Ralph Bayne, de Lichfield; Owen Oglethorpe, de Carlisle; John White, de Winchester; Richard Pate, de Worcester; David Pool, de Peterborough; Edmond Bonner, de Londres; Gelbert Bourne, de Bath et Wells; Thomas Thirlby, de Ely; et James Tuberville, de Exeter. Le douzième prélat, Thomas Watson, évêque de Lincoln, vécut assez longtemps pour voir ses frères ainsi honorés à Rome, car sa longue captivité devait durer vingt-cinq ans.

* * *

S'étant ainsi débarrassée des évêques catholiques, les rendant incapables de résister à sa volonté jusqu'à ce que la mort la délivrât de leur présence, Elisabeth, toujours en vertu de l'autorité civile et sans autorité ecclésiastique reconnue de quelque façon, se mit à créer, à édifier et à organiser sa propre Eglise, l'Eglise protestante établie d'Angleterre. Ses plus grands admirateurs n'attribuent pas à Elisabeth des sentiments religieux bien profonds. C'était une femme rusée et ambitieuse, résolue à être et à rester Reine d'Angleterre. Elle était consciente aussi de sa bâtardise, résultat du mépris professé par son père pour les lois chrétiennes du mariage, et elle voyait dans une séparation d'avec l'Eglise d'Occident une sauvegarde de sa propre situation irrégulière. A juste titre, jusqu'à un certain point, elle voulait soustraire l'Angleterre à l'intervention politique étrangère.

Elisabeth oublia, peut-être, que le Fondateur de l'Eglise était

Deux Grands Pèlerinages à LOURDES — le 8 avril et le 22 avril 1928. —

Durée 8 ou 10 jours (sans parcours de nuit en chemin de fer) avec retour facultatif par Lisieux

Prix du pèlerinage (toutes les dépenses comprises, sauf les boissons) : en 1^{re} classe 1.825 fr. belges ; en 2^e classe 1.325 fr. belges ; en 3^e classe 1.010 fr. belges

Inscription et renseignements : M. EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES

un étranger, et que dans une Eglise vraiment catholique ou universelle la majorité des membres doivent nécessairement être des étrangers pour ceux appartenant à l'une quelconque des nations où cette Eglise est établie. Quoi qu'il en soit, ayant vérifié de terrible façon les mots : « Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées », elle crut que par intimidation, flatterie ou cajolerie, elle amènerait graduellement la nation à accepter ses formes de culte nouvelles et l'ordre ecclésiastique qu'elle avait fondé. Elle réussit dans une très large mesure. Les gens qui s'étaient rendus joyeusement à la messe pour la messe elle-même, avaient maintenant à être contraints par l'amende et par la prison d'assister aux nouveaux services, bon plaisir de la Reine. Bien qu'il y eut de la résistance armée à ces tentatives d'imposer à la nation une uniformité religieuse toute nouvelle, la Reine se dit qu'elle avait le temps pour elle. Les évêques catholiques ne pouvaient plus imposer leurs mains consacrées sur les candidats au sacerdoce de l'Eglise catholique. Bientôt, les vieux prêtres du temps de Marie Tudor s'éteindraient et entretemps, on pouvait efficacement les intimider et les empêcher d'agir. Et un jour viendrait où l'Angleterre serait remplie de ministres de sa propre création protestante, tenus — comme elle saurait bien le leur faire reconnaître — envers elle seule à une fidélité dans les affaires aussi bien spirituelles que temporelles. Ainsi donc, en dehors de la répression barbare à laquelle nous venons de faire allusion, elle pouvait s'abstenir d'autres mesures exceptionnelles contre ceux de ses sujets qui se cramponnaient à la Foi et au culte de leurs pères.

Deux événements allaient briser les espoirs et les rêves de cette femme impérieuse : la fondation du Collège Anglais de Douai, en 1568, et son excommunication par saint Pie V, en 1570. Pour ce qui est de celle-ci, quelque opinion que l'on puisse avoir sur l'opportunité politique de cet acte du Souverain Pontife, sa justice ne saurait être contestée par un chrétien.

En fait, cette excommunication réveilla amis et ennemis et leur fit prendre conscience de la gravité de l'entreprise d'Elisabeth et de l'importance extraordinaire de l'enjeu.

Entretemps, au delà des mers, le Collège Anglais avait été fondé pour préparer des Anglais au sacerdoce de l'Eglise catholique, ordination qu'il n'était plus possible de recevoir en Angleterre des mains impuissantes des évêques emprisonnés. A mesure qu'Elisabeth et ses conseillers se rendirent graduellement compte de la signification de cette institution si prévoyante de William Allen, cette fondation d'un pareil collège à l'étranger a dû les troubler plus encore que la Bulle d'excommunication. Par ce Collège, en effet, et sans doute le sentaient-ils confusément, le sacerdoce catholique, donné et reçu conformément aux anciens rites, allait toujours s'exercer en Angleterre, défiant le ministère de ceux dont la légitimité était déjà mise en question par toute l'Eglise d'Occident. Les événements ont vérifié la sagesse de la prévoyance de Allen, et le bien fondé aussi des prévisions d'Elisabeth. Car, alors que dans d'autres pays du Nord, le sacerdoce catholique fut pratiquement éteint, en Angleterre, sans interruption, et en nombres toujours croissants, ce ministère sacré et valide de l'Eglise de Dieu a toujours été une force vivante et active.

La déception de ceux qui soutenaient la politique religieuse d'Elisabeth doit avoir été très grande car en cinq ans, Allen fut à même d'envoyer une centaine de prêtres nouvellement ordonnés pour sauver la foi en Angleterre. Dans leur fureur, ils résolurent de persécuter violemment ces prêtres « de Douai », et tous ceux qui les encourageaient ou soutenaient. Ils s'appliquèrent aussi à priver les victimes de leurs agissements persécuteurs de la gloire du martyre et de les marquer des stigmates de la trahison.

La Bulle *Regnans in Excelsis*, avait, en vérité, créé une situation très critique pour les catholiques anglais, situation habilement exploitée par le gouvernement pour donner le change sur les vrais principes qui étaient en question. En 1584, Allen exposa et dénonça le subterfuge vain et calomnieux par lequel William Cecil, Lord Burghley, cherchait à se défendre contre la juste accusation d'infliger une mort barbare à des compatriotes anglais uniquement parce qu'ils restaient fidèles à la religion de leurs pères. Et comme ce mensonge, bien que souvent réfuté, est répété même de nos jours par certains historiens et polémistes, il est utile de rappeler les faits.

Nos martyrs voulaient deux choses : continuer ces relations spirituelles avec le Saint-Siège, que le peuple anglais avait maintenues et aimées pendant des siècles; assurer, en Angleterre, la célébration ininterrompue du Saint Sacrifice de la Messe et l'administration des Sacrements conformément aux rites que la nation avait acceptés également depuis des siècles. Pour atteindre ce double but, ils allaient demander à des évêques à l'étranger, en pleine communion avec toute l'Eglise d'Occident, l'ordination que la Reine Elisabeth avait rendue impossible en Angleterre par l'emprisonnement de tous les Evêques. Voilà la nature intrinsèque des actes pour lesquels ils furent mis à mort. Aucune trace ni possibilité de trahison. Que l'on veuille bien se rappeler toujours qu'aucun Acte du Parlement, aucune proclamation d'aucun Souverain, ne peut ni ne pourrait changer la nature intrinsèque de ces actes-là. Ils demeurèrent immuablement les mêmes dans leur caractère essentiel : des actes inhérents à la vie normale de l'Eglise catholique.

L'accusation de trahison apportée contre nos martyrs était une fiction légale sans fondement; elle servit Elisabeth, Burghley et les autres persécuteurs car elle sembla les justifier de condamner à une mort horrible des hommes dont le seul crime était la fidélité à l'ancienne foi et à l'ancien culte de leur pays. Leur mort était en effet terrible. Souvent elle fut décrite, mais même dans ces descriptions la décence commandait la réserve. L'examen médical du corps du vénérable John Southworth (1), providentiellement rendu, il n'y a pas longtemps, à nos soins pieux, fournit une preuve palpable de l'affreuse boucherie qu'eurent à subir nos martyrs par la volonté d'Elisabeth et de ses conseillers, et de leurs successeurs.

Et que personne ne vienne prétendre qu'ils méritaient cette mort de traître. Ils forment une phalange très glorieuse, composée de prêtres du séminaire de Douai, de religieux de divers ordres et de laïcs fidèles qui s'identifièrent avec leurs périls et leurs labeurs.

Les lois cruelles qui édifièrent et consolidèrent l'Eglise élisabethienne restèrent en vigueur longtemps après la mort de ses fondateurs. C'est ainsi que de 1570 jusqu'à la fin du XVII^e siècle, il y eut plus de 500 victimes de ces lois ou de dispositions similaires. De ceux-là, 25 sont déjà inscrits officiellement au catalogue des Saints; la cause de 252, déjà déclarés Vénérables, est en ce moment examinée par Rome; tandis que les détails de la vie et de la mort des autres, dont beaucoup moururent en prison, attendent encore l'examen canonique.

* * *

Ils constituent une noble phalange, ils sont d'une époque héroïque dans la longue histoire de l'Eglise catholique en Angleterre, Et leur héroïsme apparaît plus grand encore quand nous nous rappelons les circonstances tragiques, trop souvent oubliées, dans lesquelles se poursuivit la lutte pour l'ancienne Foi. Pratiquement, pendant toute cette période, prêtres et fidèles d'Angleterre furent

(1) Martyrisé à Tyburn le 28 juin 1654.

abandonnés, sans le soutien d'aucun conseil, surveillance ou contrôle épiscopal.

Depuis 1559, les évêques catholiques avaient été réduits à l'impuissance par l'emprisonnement ou par l'exil : le dernier survivant, en Angleterre, de l'ancienne hiérarchie, Thomas Watson, évêque de Lincoln, mourut en 1584. Avant 1623, aucun prélat revêtu de la dignité épiscopale ne fut accordé à ce troupeau si douloureusement frappé, et celui désigné alors eut son autorité ligotée, restreinte et presque paralysée. Il fallut attendre soixante ans encore avant qu'un semblant de gouvernement épiscopal nous fut donné par la nomination, en 1688, de quatre Vicaires Apostoliques.

Pendant 129 ans, donc, nos pères peinèrent, et prièrent, et souffrirent, beaucoup jusqu'à la mort, sans le soutien moral naturel qui découle du caractère et du gouvernement épiscopal. Il est actuellement difficile de savoir quelle information, ou défaut d'information, ou fausse information, conduisit le Siège Apostolique, à tolérer ou à approuver une condition aussi anormale d'abandon pour laquelle il n'est pas facile de trouver un parallèle ou une justification. Le fait demeure et il doit nous rendre indulgents quand nous jugeons les difficultés, les disputes, l'absence d'efforts organisés et les manquements que nous découvrons dans l'histoire de nos ancêtres catholiques harassés et persécutés. Aucun pays n'a jamais été plus douloureusement éprouvé que ne le fut l'Angleterre pendant ce siècle et quart. Nulle part, si nous lisons exactement l'histoire, la foi n'a été maintenue dans une telle proportion dans de pareilles conditions d'abandon spirituel. Et l'opinion de notre éminent prédécesseur, le cardinal Manning, sera, sans nul doute, partagée par tous quand il disait que si la hiérarchie catholique avait été maintenue en Angleterre, même dans la forme atténuée sous laquelle elle continua d'exister en Irlande, le nombre de nos compatriotes conservés dans l'ancienne unité de foi et dans la ferme fidélité au centre de cette unité, eût été incommensurablement augmenté et la face religieuse de l'Angleterre serait, en ce moment, très différente de ce qu'elle est.

Nous pouvons justement déplorer ce sombre passé, mais notre devoir primordial est d'envisager l'avenir, inspirés par le courage de ceux qui moururent pour que nous puissions vivre dans une liberté renouvelée de pratique religieuse et de culte. Nous devons honorer publiquement et invoquer fréquemment ceux de nos Martyrs qui ont déjà reçu les honneurs des autels. De tous, il nous faut chérir la connaissance et la mémoire, et chercher inspiration et confiance dans l'histoire de leurs vies. Devant le trône de Dieu, ils ont certainement une mission spéciale d'aide et d'intercession en faveur de ceux qui, dans des conditions plus faciles, continuent l'œuvre qu'ils ont faite au milieu de toutes les difficultés. Nous sommes leurs héritiers et leurs successeurs, unis à eux par la plus sacrée des unions, l'unité parfaite de foi, de culte et d'allégeance religieuse. Tout cela, nous le leur devons. Il est de notre devoir d'apprendre leur histoire, de connaître leurs vies, et de transmettre cette connaissance, au foyer familial et à l'école, à ceux qui grandissent parmi nous.

† FRANCIS, Cardinal BOURNE,
Archevêque de Westminster.

La Belgique contemporaine⁽¹⁾

Faire mieux connaître la Belgique d'aujourd'hui, la Belgique définitivement constituée en 1830, aux jeunes générations de Belges qui seront appelés à la servir et peut-être à la défendre, comme ont fait leurs aînés, et la leur rendre ainsi encore plus chère, tel est le noble but que s'est proposé une pléiade d'écrivains en publiant l'ouvrage en trois volumes, intitulé : *Histoire de la Belgique contemporaine*. Fallait-il donc un travail aussi compact, aussi volumineux, pour donner au lecteur des notions précises et détaillées sur notre petit pays? Eh! oui. Qu'on ne s' imagine pas connaître ce royaume d'une étendue modeste de 29,151 kilomètres carrés en le parcourant en tous sens, et visitant ses villes, ses monuments, ses musées et ses sites les plus célèbres, en allant même étudier de près l'activité industrielle de ses usines et les installations maritimes de son grand port de commerce, en complétant ensuite les données recueillies dans cette exploration par la lecture de son histoire pendant trois quarts de siècle de son histoire indépendante. Cette étude suffit aux étrangers désireux de posséder un aperçu de la véritable place que la Belgique occupe sur le globe terrestre. Mais à nos fils qui continueront l'œuvre de leurs pères, il faut offrir une nourriture plus abondante, plus substantielle et plus complète. C'est pourquoi, dans *L'Histoire de la Belgique contemporaine*, à des résumés pleins de clarté sur le développement historique, politique et économique de notre pays, sont venues s'ajouter successivement une dizaine de notices traitant de toutes les questions religieuses, scientifiques, artistiques, philosophiques, coloniales, qui composent l'histoire du royaume belge. Cette encyclopédie s'adresse de préférence à la jeunesse. Elle y puisera des informations qu'il lui faudrait chercher longuement dans des ouvrages disséminés sur les rayons de bibliothèques. Mais les hommes mûrs y trouveront aussi de quoi parfaire des connaissances sur une foule de sujets qu'ils n'ont pas eu le loisir ou l'envie d'approfondir. Un pareil ouvrage vient à son heure, à la veille du centenaire de notre indépendance; il raconte l'œuvre de près d'un siècle écoulé; il est fait pour armer de fierté et de confiance tous les Belges qui vont franchir, en 1930 le seuil d'un siècle nouveau.

On a bien voulu me confier l'honneur de présenter au lecteur le premier volume, contenant quatre études signées des noms d'historiens et de professeurs, justement réputés : la formation du royaume de Belgique par le vicomte Terlinden, la Belgique et les Puissances par M. De Ridder, le développement économique par M. Baudhuin et nos institutions représentatives par M. Eeckhout.

* * *

Le vicomte Terlinden, après un rapide coup d'œil sur l'histoire de nos provinces aux siècles passés, nous conduit à travers les péripéties de la Révolution belge, jusqu'au 15 novembre 1831, date à jamais mémorable, où Silvain van de Weyer signa avec les plénipotentiaires des cinq grandes Puissances, le traité des XXIV Articles, qui consacrait l'indépendance de la Belgique. L'auteur cède alors la plume à M. De Ridder pour nous retracer la série des difficultés que le nouveau royaume a surmontées, de 1831 à 1914, dans ses rapports avec ses voisins et ses garants

(1) Préface du premier volume de *L'Histoire de la Belgique contemporaine* qui paraîtra dans quelques jours à la Librairie Dewit.

usqu'au jour fatal de l'invasion allemande. Un fil continu relie ces deux remarquables notices qui forment la partie proprement historique de l'ouvrage. Elles constituent, si j'ose dire, le portique de ce monument élevé à l'honneur de notre pays.

Vous verrez dans ces premières pages, qu'on voudrait plus nombreuses, tant la lecture en est attachante, les hésitations de la Conférence de Londres, amenée, contre le gré de la majorité de ses membres, à sanctionner par crainte d'une guerre européenne la séparation audacieusement proclamée par les révolutionnaires belges; les intrigues de Talleyrand, à qui une nouvelle école d'admirateurs, s'efforce aujourd'hui d'attribuer la paternité de l'enfant qu'il ne jugeait pas viable, le rôle protecteur de notre indépendance joué par Palmerston, les tentatives désespérées du roi de Hollande pour ressaisir, dût-il mettre l'Europe en feu, le beau domaine que le hasard des événements lui avait seul dévolu et qu'il n'avait pas su conserver. Le vicomte Terlinden met en saisissant relief l'inexpérience de nos Constituants en ce qui regardait la situation de l'Europe, leur trop grande confiance dans le premier succès de l'insurrection qui ne laissait pas le pays à l'abri d'un retour offensif des Hollandais, en regard de leur fière obstination que les menaces de la Conférence de Londres ne parvenaient pas à effrayer, enfin lorsque les revers de la campagne des dix jours eurent fait perdre aux Belges leur réputation de bravoure, l'acceptation résignée du traité des XXIV Articles, qui amputait la Belgique de la partie la plus riche du Luxembourg et de toute celle du Limbourg située sur la rive droite de la Meuse, tout en l'enfermant dans la ceinture protectrice d'une neutralité perpétuelle et garantie.

Après une naissance aussi difficile, quels allaient être les débuts du nouvel Etat dans la vie des nations? Les cinq Fées qui avaient entouré son berceau avec des sentiments très différents faciliteraient-elles ses premiers pas? M. De Ridder démontre qu'il a dû compter surtout sur lui-même, sur la prudence de ses gouvernants, sur leur habileté à naviguer au milieu des écueils. C'est ainsi qu'il a résisté sans secousse au contre-coup de la Révolution française de 1848 qui ébranla toute l'Europe continentale, qu'il a vécu les mauvais jours du second Empire en butte aux convoitises secrètes de Napoléon III, qu'il a transformé peu à peu en bienveillance officielle l'antipathie que les trois cours du nord lui avaient d'abord témoignée à cause de son origine révolutionnaire. A l'avènement du roi Albert, rien ne paraissait menacer l'héritage que son oncle lui avait légué, enrichi d'une inappréciable colonie. Les Belges avaient compté sans l'Allemagne, confiants dans la Promesse du gouvernement impérial de toujours respecter leur neutralité, promesse que M. de Jagow ne confirmait encore en 1913, après l'avoir répétée devant le Reichstag. Et cependant le plan d'invasion du territoire belge pour mieux atteindre la France dormait déjà depuis des années dans les cartons du grand état-major de Berlin. Malgré quelques nuages passagers, dont le plus fâcheux était né de la politique anti-catholique de Bismarck, aucun incident n'avait troublé la cordialité des relations de l'Empire allemand avec sa loyale petite voisine. « Nous n'avons rien à reprocher à la Belgique », s'avouait M. de Jagow, après l'odieux ultimatum adressé l'avant-veille au cabinet de Bruxelles. Aussitôt commença pour l'irréprochable victime la longue et sinistre épreuve, où menaçait de sombrer, avec son existence, le labour de plusieurs générations.

* * *

L'histoire économique de la Belgique est le corollaire obligé de son histoire politique. Elle explique l'importance acquise, année par année, par ce petit peuple dans le concert des nations. Ce n'est pas seulement le chiffre de sa population qui double presque en

quatre-vingts ans, c'est sa richesse qui augmente par un travail incessant, son commerce qui croît dans des proportions sans égales au point de lui assigner le cinquième rang dans les statistiques mondiales, c'est son génie industriel qui se développe sous la direction des fondateurs de ses usines et de ses fabriques. De pauvre qu'elle était en 1830, et surtout agricole, la nation belge comptait en 1914 parmi les plus favorisées de l'Europe. Il suffit pour s'en convaincre de lire son évolution économique, que M. Baudhuin a décrite avec une compétence magistrale et dont je ne citerai que les chapitres les plus suggestifs pour ne pas allonger inutilement cette préface : les débuts des chemins de fer, les routes, les canaux et les ports; la politique commerciale et douanière, protectionnisme et libre échange; l'abolition des octrois; le régime de l'Escaut; les finances de l'Etat jusqu'au moment de la guerre; les finances privées et les institutions financières; l'expansion belge du dehors; l'accroissement du bien-être, de la fortune et du revenu; le Congo; les Belges en Russie, en Chine, et en Amérique; et enfin comparaison de la fortune et du revenu en 1846, à la veille de la crise de 1848, et en 1913, à la veille de la guerre mondiale.

* * *

Le premier volume de la *Belgique Contemporaine* se termine par un exposé lumineux de ses institutions représentatives dû à la plume de M. G. Eekhout. La Constitution belge, œuvre du Congrès National de 1830, a passé à juste titre pour la plus libérale de son époque. Elle a servi de modèle aux législateurs de plusieurs pays de l'Europe, parvenus après le nôtre à une vie indépendante. Les constituants belges, qu'on a comparés pour la sagesse politique à leurs frères des Etats-Unis d'Amérique, nous ont dotés du véritable régime parlementaire longtemps avant que de vastes Etats eussent réussi à l'établir chez eux. Notre Constitution s'est montrée assez souple et assez résistante pour pouvoir surmager, dans la crise européenne de 1848, grâce à un simple abaissement du corps électoral au minimum prévu par ses auteurs. La marche des idées vers une plus large représentation des classes ouvrières allant jusqu'au suffrage universel n'a cessé de gagner du terrain, à partir de 1860, en Belgique comme chez ses voisins. Ainsi s'expliquent les révisions successives apportées à notre Constitution, quand furent institués, en 1893, le vote plural selon la formule d'Albert Nysens et, en 1899, la représentation des minorités, dont la première pensée appartient à Auguste Beernaert, un grand ministre et un grand initiateur dans la voie du progrès et des améliorations sociales. La Belgique était devenue aux yeux de l'Europe, en matière représentative, un champ d'expériences qu'elle observait avec un puissant intérêt. Personne ne prévoyait que notre pays fut si près d'une nouvelle révision constitutionnelle. Il n'a fallu rien de moins que la guerre mondiale pour lui faire franchir d'un seul pas la dernière étape aboutissant à l'installation du suffrage universel intégral.

* * *

Une pensée s'imposera aux lecteurs de ces trois volumes, une pensée développée par M. Pirenne, dans son admirable *Histoire de la Belgique*. Si la Belgique n'avait pas été, malgré son bilinguisme, une nation possédant depuis le Moyen âge les éléments d'une existence individuelle, qu'avaient lentement créée la solidarité des intérêts politiques et économiques de nos provinces, leurs rapports de bon voisinage, leurs institutions analogues, et si ces provinces, réunies en un seul Etat, à l'exception de la principauté de Liège, par la Maison de Bourgogne, n'avaient pas acquis un esprit national qui s'est affirmé avec éclat en 1830, elles n'auraient pas subi sans faiblir, comme ces rochers immuables que recouvre en

vain la colère de la mer, les invasions et les guerres, auxquelles elles ont été périodiquement exposées au cours des derniers siècles. Elles n'auraient pas survécu, plus belges que jamais, à vingt ans de domination française, à quinze années de régime hollandais. C'est ce que démontre, à l'évidence, l'étude approfondie du vicomte Terlinden placée au seuil de cet ouvrage. J'ajouterai, comme dernière preuve, que l'unité du peuple belge a reçu le sceau qui lui manquait encore, la consécration auguste de la douleur, en bravant, quatre ans durant, l'occupation allemande qui a essayé vainement de la dissoudre.

Peut-être la Belgique indépendante n'aurait-elle pas joui d'une existence aussi privilégiée, si elle n'avait eu le rare bonheur de voir se succéder sur leur trône constitutionnel, trois rois exemplaires. Aucune maison régnante n'a enfanté de lignée qui leur soit comparable. Le premier de nos princes, par son expérience politique, par ses relations avec les autres Cours et avec des hommes d'Etat étrangers, par sa vaste connaissance des affaires européennes, a guidé supérieurement le peuple belge dans les temps difficiles qui ont suivi son émancipation. Le second a stimulé, par son audacieux génie, toutes ses qualités d'expansion et l'a lancé au delà des mers à la conquête des débouchés nécessaires à un peuple producteur, en le dotant au surplus du plus beau domaine colonial qui s'épanouit sous le soleil des tropiques. Le troisième a été l'âme de son irréductible résistance à l'agression allemande et a soutenu, par son exemple, son indomptable énergie. En célébrant le centenaire de son indépendance, la Belgique, fière de ses trois Souverains, leur paiera un juste tribut de reconnaissance, car ils ont été les meilleurs artisans de la grandeur qu'elle a conquise dans l'estime des autres nations.

BARON BEYENS.

Ministre d'Etat, ambassadeur de Belgique,
ancien ministre des Affaires étrangères.

Paul Renaudin

« Le classicisme — et par là j'entends : le classicisme français — tend tout entier vers la litote. C'est l'art d'exprimer le plus en disant le moins. C'est un art de pudeur et de modestie. »

Cette définition de M. André Gide m'est revenue en mémoire comme je lisais le *Saint-Vincent de Paul* (1), de M. Paul Renaudin. Cette langue pure, ce style dépouillé, cet auteur qui s'efface, qui ne prétend pas embellir son modèle mais le montrer comme il le voit, qui se méfie de souligner, qui laisse deviner son enthousiasme ou son émotion devant la grandeur et la bonté de son héros plutôt que de hausser le ton, voilà qui nous désigne le livre d'un « honnête homme », le livre d'un Français de France, parmi tous nos « Européens » qui ne savent plus quel procédé employer pour tirer l'œil du lecteur.

M. Renaudin, après nous avoir conté l'aventure de Vincent accusé faussement de vol par le juge de Sore et souffrant avec patience une telle injustice, ajoute cette simple note : « Je ramène l'incident à ses perspectives humaines ; mais il est parfaitement loisible aussi de lui attribuer un caractère providentiel... Ainsi, tous les événements de nos vies ont une double face, l'une humaine et l'autre divine. Il ne faut point s'abandonner, lorsqu'on raconte la vie d'un saint, à n'y montrer que la seconde, à tout interpréter par le surnaturel. J'aime mieux, je l'avoue, le parti-pris contraire, et laisser à la nature ce qui vient d'elle ». Comment ne penserais-je point encore que ce parti-pris fut celui de nos classiques ? Il suffit d'ouvrir *Polyeucte*, *Esther*, *Athalie*, pour l'y reconnaître. Est-ce, à dire que Corneille et Racine ramènent tout à la nature ? Non certes. Non plus que Paul Renaudin lui-même qui se hâte d'ajou-

ter : « Mais, dans la vie qui nous occupe, il est impossible de ne pas constater, à tout instant, même lorsque Vincent est encore loin d'être un saint, une sorte de préparation divine en ensemble de circonstances, d'événements, d'occasions qui sont comme la trame d'une destinée organisée par la Providence, et où l'homme, petit à petit, tissera sa sainteté... Nous sommes loin du « saint de Lumbres » qui vit, il est vrai, sous le soleil de Satan... »

Nous devons reconnaître que Paul Renaudin, lui, ne pouvait avoir, pour le traiter classiquement, un modèle plus classique. La définition de Gide, mais elle s'applique à Vincent de Paul comme à son portrait. Un art de pudeur et de modestie ne pouvait mieux convenir à une vie où il y ait plus de modestie et de pudeur. J'entends naturellement. Surnaturellement, c'est bien davantage. Toutes ces qualités se sont épanouies dans cette vie en une vertu d'humilité poussée jusqu'à l'héroïsme.

Mais, d'abord, Vincent de Paul « est de chez nous ; il travaille en sa maison ; il ne se croit pas une mission sublime. Il a les caractères de notre XVII^e siècle : la raison, la solidité, la gravité... Il ne surprend pas, mais il émeut d'autant mieux. Il est proche de nous ; on l'aborde, comme ses pauvres l'abordaient ; et quand sa grandeur se révèle, elle n'effraie plus, parce que le cœur est déjà conquis. Lorsqu'on lit la vie de Marguerite Naseau et de ses premières compagnes ; on songe à sainte Geneviève, à sainte Jeanne : ces filles du peuple que l'esprit de Dieu appelle à un rôle qui dépasse infiniment leur petit horizon. Ce sont des fleurs du pays de France, toutes simples, qui rassemblent en elles les vertus de la race, et qui s'élèvent au-dessus des autres sans se séparer d'elles. Vincent de Paul a quelque chose de cette élection familière... » Est-ce que je me trompe en rapprochant à nouveau ces lignes de Paul Renaudin des réflexions de Gide sur le classicisme ? Certes, l'« œuvre extraordinaire » de Vincent porte un bien autre sceau que celui du génie. Elle est marquée au coin de la sainteté, au coin même de Dieu. Mais s'il est vrai que la poésie soit comme une ébauche naturelle de la prière, si le frémissement du génie se fait sentir à travers une œuvre à l'image et ressemblance d'un contact divin, comment ne pas songer également à des réflexions comme celles-ci : « Le classicisme me paraît à ce point une invention française, que pour un peu je ferais synonymes ces deux mots classique et français, si le premier terme pouvait prétendre à épuiser le génie de la France et si le romantisme aussi n'avait su se faire français ; du moins, c'est dans son art classique que le génie de la France s'est le plus pleinement réalisé... A quel point toutes ces œuvres sont raisonnables ! Quelle pondération, quelle mesure ! Il faut les contempler longuement pour qu'elles consentent à livrer leur signification profonde, tant leur frémissement est secret ».

Homme du XVII^e siècle, chez qui Paul Renaudin retrouve la même connaissance de l'homme que chez un Pascal, un La Rochefoucauld, un Molière, un La Bruyère ; paysan prudent, sérieux et solide, fin d'ailleurs et vif, avec le mot à l'emporte-pièce quand il peut se le permettre ; convaincu que « les affaires de Dieu se font peu à peu et quasi imperceptiblement » ; un homme qui va l'amble, selon un joli mot de son biographe, et qui ne s'engage dans des entreprises qui couvriront le monde que par des espèces de démarches villageoises ; un homme, un paysan, un croyant qui sait le prix du grain de sénévé dont parle l'Evangile, saint Vincent de Paul n'est pas moins animé de la même force, de la même flamme qui éclatent dans les cantiques énamourés de saint François d'Assise ou de sainte Thérèse d'Avila : force et flamme de la Charité. C'est déjà la « petite voie » que nous précède aujourd'hui une sainte Thérèse de Lisieux et qui, sous son apparence modeste, ne fait qu'un, en vérité, avec l'unique voie royale de la Croix.

* * *

Je n'entreprendrai pas de résumer le beau livre de Paul Renaudin. Mais je doute qu'aucun écrivain puisse présenter, d'un trait plus simple et plus net, en pleine lumière, et cependant d'une manière plus conforme à la manière même du saint qu'il nous peint, la physionomie de Vincent de Paul en ses différents âges : et le petit paysan de Pouy, et l'étudiant de Toulouse, et l'esclave de Tunis, et le jeune prêtre de Rome ; puis le pénitent de Bérulle, qui devient tour à tour curé de Clichy, aumônier de Condi, fondateur de la Mission, directeur de Louise de Marillac, aumônier des forçats, enfin, pour tout dire d'un mot de son biographe, « le grand maître de la Charité ». Oui, Vincent, dans ce XVII^e siècle, dont l'abbé Henri Brémond nous a montré l'admirable floraison reli-

(1) Editions Publibroc, Marseille.

giense, mérite entre tous de porter un titre qui est le titre même du Christ. Et c'est cela qui éclate dans les deux derniers chapitres de Paul Renaudin, qui sont, à mon gré, le sommet du livre : « Une journée de Monsieur Vincent » et « L'Homme et le Saint ». On ne peut les résumer. Il faut les lire : au biographe qui l'a contemplée longuement, la vie de Vincent a livré sa signification profonde et son frémissement secret.

» Mais toute l'œuvre de Renaudin, — depuis ses « *Silhouettes d'humbles*, jusqu'à ces deux très belles œuvres, *L'Île des Saints* et *Le Maître de Froidmont* — n'est-elle pas animée du même esprit chrétien, de cet esprit qui est fait d'humilité et de charité ou qui n'est rien ?

De tels romans, d'une originalité vraie, profonde, qui allient la douceur et la puissance dans une égale simplicité, qui ne veulent pas étonner, mais qui répondent à une nécessité intérieure, sont absolument sûrs de durer. Vraiment, bien que mon goût me porte à préférer *L'Île des Saints*, à cause d'une poésie plus jaillissante, d'une atmosphère shakespearienne qui naît du sujet tout naturellement et qui pour cela nous enveloppe et nous pénètre, je ne sais lequel de ces deux livres il faudrait classer le premier, tant il y a de valeur humaine, de psychologie aiguë et nuancée, de vigueur spirituelle et de délicatesse sentimentale, dans ce *Maître de Froidmont* qui pose, pour la première fois, dans le roman français, la figure d'un pharisien sincère. Car c'est un pharisien que Guillaume de Berles. Il est sûr de bien vivre, de bien agir, de bien penser, de bien continuer ses ancêtres, d'être le type du bon gentilhomme fidèle à sa terre, à son curé et à ses gens. Oui. Il ne lui manque vraiment que les deux illustres dames que François d'Assise rencontra auprès de Dame Pauvreté et qui habitèrent le cœur d'un Vincent de Paul : l'humilité, la charité. Les plus odieuses maximes, Berles les professe et ne s'en doute pas. Il se croit d'une lignée chrétienne et il se range parmi les vieillards qui trouvaient juste et raisonnable de lapider la femme adultère. Il n'oublie que celui qui la protégea. Il n'oublie que la divine parole : « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre ! » Il va jusqu'à glorifier l'un de ses ancêtres qui obligea sa femme à tuer de ses propres mains l'enfant d'un amour coupable... Alors, un jour, dans la crainte de voir revenir une femme pareille dans sa famille, il laissera un mortel accident s'accomplir, qu'il eût pu empêcher... Et c'est en veillant la morte qu'il comprendra... Je ne sais rien de plus pathétique, en vérité, que ces dernières pages du *Maître de Froidmont*, où sans grands cris, sans discours, sans « thèse », grâce au ciel, le pharisien découvre son imposture, s'humilie enfin et rompt sa dureté jusqu'à laisser Froidmont, jusqu'à partir vers un cloître... Le départ de Berles est d'une rare grandeur.

La dureté, l'égoïsme, les maximes du siècle, Paul Renaudin leur rompt en visière, tout simplement, en les montrant sous leur vrai jour. Elles ne sont pas nobles. Elles ne sont pas fortes.

Il faut un cœur mieux placé, un cœur plus vaillant, pour être doux et pour être humble. L'orgueil n'y peut rien changer. Et dans *L'Île des Saints*, précisément, Paul Renaudin nous a donné comme la contre-partie du *Maître de Froidmont*. Ces nobles, ces vrais nobles qui ne marchandent ni leur bien ni même leur sang pour aider et secourir leurs frères, pour professer la foi du Christ, pour porter aux catholiques persécutés l'aide spirituelle dont ils ont besoin, Alban, Annabel, et celle-ci presque surhumaine d'abnégation et de tendre héroïsme — ah ! qu'ils sont grands et qu'ils tendent jusqu'à leur extrême limite les vertus et l'honneur de leur race ! *Quantum potes, tantum aude...* Oui, voici vraiment *L'Île des Saints*, et qui nous change un peu du monde d'affaires britannique. Voici la Grande-Bretagne de Thomas More et de ses frères, celle qui peut justifier le cri de Shakespeare : « Quelle belle chose que l'homme ! »

* * *

Je me laisse emporter et je crains, après avoir fait l'éloge du classicisme, que l'on ne me reproche de m'en écarter. Mais non. Si l'on veut bien songer que *L'Île des Saints* et le *Maître de Froidmont* sont composés par le même écrivain qui nous donne aujourd'hui le *Saint Vincent de Paul* dont nous parlions tout à l'heure, que ces deux hommes sont établis dans la même manière classique, on m'accordera, je pense, tout simplement que leur frémissement secret doit être bien intense pour se propager à un degré tel que je suis bien sûr de ne l'avoir pas épuisé dans les lignes qui précèdent.

Il faudrait dire le charme de ces figures de femmes, Annabel, Barbara, Mariora, si féminines, toujours pleines de ces raisons du cœur que la raison ne connaît pas. Il faudrait montrer la profonde humanité de chaque personnage, les idées fermes de l'un, les contradictions de l'autre... Sans insister, sans souligner, Paul Renaudin pousse la psychologie aussi loin qu'aucun romancier de notre temps. Mais il ne sent pas le besoin de changer les noms des choses, de renverser l'ordre des valeurs. Sa prose admirable suit les moindres nuances des paroles et des paysages. On pourrait y mettre en épigraphe les vers délicieux de La Fontaine :

*Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.*

Les images neuves se lèvent spontanément, justes et précises, devant l'homme qui suit ce conseil. Mais il ne leur fait pas un sort particulier, il ne les enchâsse pas, il ne les monte pas en épingle. Seulement, je me doute que les images violentes de plus d'un de nos jeunes gens de lettres à très gros tirage ne seront plus, depuis longtemps, qu'une curiosité d'érudits en quête de préciosités, quand on lira *L'Île des Saints* et le *Maître de Froidmont*, en s'étonnant de ce que leurs contemporains pouvaient leur préférer... Et quel art de la composition ! Dans *L'Île des Saints* surtout, mélange de récits et de dialogues, qui m'a fait songer soudain à l'*Axel* de Villiers de l'Isle-Adam. Le rapprochement s'arrête d'ailleurs là. Et je sais qu'il n'y a eu aucune influence de Villiers sur Renaudin. Celui-ci ne prétend pas établir un vaste symbole, mais tout simplement nous donner une œuvre humaine.

Une œuvre humaine, oui, tout simplement, mais au-dessus de laquelle l'écrivain n'efface pas le grand Ciel où le Christ, la Vierge, les Anges, les saints participent aux actions des hommes.

Que l'on me permette d'emprunter quelques lignes au suprême chapitre du *Saint Vincent de Paul* : « Quelle entreprise que la plus humble vie ! Quel mystère, dans la plus simple destinée ! Le monde où nous sommes jetés ne nous éclaire pas. Il est fait pour nous, c'est notre domaine ; et pourtant celui qui n'y cherche que ses fins immédiates est sûr de s'égarer. Car nous y sommes les serviteurs d'un Etre qui nous dépasse, et bon gré mal gré, les collaborateurs de desseins qui nous échappent... »

Je ne saurais mieux dire la conception du monde qui se lève des romans de Paul Renaudin. Ils ne mutilent rien de l'homme. Ils constituent véritablement, dans leur classicisme vivant, quelques-unes des illustrations les plus belles du mouvement le plus haut et le plus heureux des lettres françaises, et dont l'abbé Henri Brémond nous a donné la formule dans son *Humanisme chrétien*.

Jean SOULAIROL.

CHRONIQUE POLITIQUE (1)

Le silence de La Haye

Dans son discours du 21 février, M. le ministre des Affaires étrangères a dû constater, devant le Sénat, que rien n'était venu modifier le fâcheux état des relations hollando-belges depuis le rejet, par le Parlement néerlandais, du traité négocié par M. van Karnebeeck. Les propositions tant de fois annoncées de La Haye ne sont pas arrivées à Bruxelles. M. Hymans a exprimé, avec une délicatesse extrême, les regrets qu'en éprouve le Gouvernement belge ; il est malheureusement peu probable que tant de courtoisie produise le résultat désiré. Tout semble indiquer, en effet, que le cabinet de La Haye, remis de sa frayeur de 1918, ne cherche qu'à nous éconduire sans bruit. Sans doute consentira-t-on un jour à un règlement plus ou moins satisfaisant des litiges de moindre importance qui sont mêlés au débat, mais son objectif actuel

(1) Chronique de quinzaine.

pourrait bien être tout simplement de gagner du temps. La Hollande, sans nous souhaiter du mal, a l'idée bien arrêtée de ramener le vaste problème politique et économique soulevé par la Belgique après la guerre au niveau tout modeste d'une dispute de voisinage relative au régime des eaux. Il s'agit avant tout de faire oublier la déclaration des Puissances victorieuses de mars 1919, qui proclamait en termes formels la nécessité d'une révision des traités de 1839; les années qui s'écouleront sans apporter de changement à une situation dont le caractère préjudiciable a été reconnu, doivent, dans la pensée de nos voisins, assurer au statu quo le bénéfice d'une légitimité nouvelle; les conversations directes entre Bruxelles et La Haye, expressément limitées aux tractations d'ordre économique, ont l'inconvénient d'annuler en pratique les revendications plus larges formulées après la guerre par le Gouvernement belge au nom de la sécurité du pays. Cette manœuvre qu'on devine aisément est extrêmement fâcheuse car elle conduit à un conflit beaucoup plus profond. Le défunt traité, malgré toutes ses insuffisances, avait permis un rapprochement des deux nations et une collaboration confiante de nature à endormir, dans une certaine mesure, les craintes que nous inspire la conception que se fait le royaume voisin de ses droits sur les bouches de l'Escaut et de ses devoirs en ce qui concerne la défense de l'enclave de Maastricht. Le silence persistant de La Haye tue la confiance qui ne demandait qu'à naître. Pour ne pas être dupe, la Belgique doit, dès maintenant, rappeler sans cesse la déclaration de 1919 et poser toutes ses réserves quant à la validité des traités existants.

Mais le problème des voies navigables ne peut attendre indéfiniment une solution. Puisque l'entente entre les deux Etats riverains de l'Escaut semble impossible à réaliser dans un délai raisonnable, la Belgique ne peut plus tarder à réclamer de l'Europe l'internationalisation de cette artère vitale de son activité commerciale. Les nouvelles révélations de M. Cousin sur le danger créé par les travaux d'endiguement poursuivis en Hollande montrent qu'il n'y a pas de temps à perdre : la restriction systématique du bassin de chasse naturel formé par les bras de l'Escaut maritime menace le fleuve d'un ensablement progressif qui pourrait ramener Anvers en moins d'un siècle au rang médiocre d'un port de batellerie. Si cette appréciation pessimiste est vraiment partagée par les techniciens compétents, le Gouvernement belge agirait sagement en réclamant une enquête sous les auspices de la Société des Nations.

L'internationalisation de l'Escaut est loin d'être une solution idéale car il est toujours fâcheux de mêler des tiers à la gestion d'une communauté, mais puisque le régime actuel compromet nos intérêts vitaux, force nous est de passer par là. En faisant le sacrifice de la souveraineté des eaux de l'Escaut d'Anvers à la frontière nous pourrions obtenir que les bouches du fleuve ne soient plus soumises à la loi des rivaux de notre grand port. L'intérêt du commerce mondial justifierait l'existence d'un organisme analogue à la Commission du Danube qui a rendu de signalés services dans le proche Orient.

On objectera peut-être qu'il y aurait inconvénient à résoudre de la sorte la question de l'Escaut sans trancher en même temps le problème des relations d'Anvers avec le Rhin dont la solution ne peut être cherchée que dans un accord avec la Hollande. Nous persistons à croire que l'établissement d'un régime de l'Escaut entièrement favorable aux intérêts belges est d'une importance dominante. La menace d'ensablement constitue un péril d'une exceptionnelle gravité. Certes, nous sommes persuadés que les Pays-Bas ne cherchent pas à ruiner intentionnellement Anvers, mais nos voisins, moins intéressés que nous dans l'affaire, sont exposés à commettre dans la gestion de l'Escaut maritime des imprudences et des négligences dont nous ne pouvons consentir

à supporter les conséquences. De plus, dans l'hypothèse de l'internationalisation de l'Escaut, le régime du fleuve en temps de guerre pourrait être mis en harmonie avec les exigences pratiques qui dérivent des garanties inscrites dans les traités de Locarno. Ces considérations nous amèneraient à sacrifier sans trop de regret les avantages matériels d'ordre immédiat que la Belgique pourrait trouver dans une entente directe avec la Hollande. Le silence persistant du Cabinet de La Haye devrait inciter la diplomatie belge à transposer le problème sur un autre plan et à revendiquer hautement la pleine liberté de nos communications avec la mer.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

Politique navale ou programme naval?

Quelle est la politique navale des Etats-Unis? La question intéresse Londres et Tokio presque autant que New-York ou Washington. Le public américain n'ayant pas la moindre idée de ce dont il s'agit croit facilement que la politique navale de l'Amérique a pour but la « parité » avec l'Angleterre. Pour autant qu'on puisse l'appeler une politique, « la parité » n'est que la reconnaissance, des deux côtés de l'Atlantique, qu'aucune des puissances anglo-saxonnes n'envisage l'autre comme un ennemi possible. Pour autant que « la parité » est une question de politique intérieure, elle n'est qu'un cri de guerre, et aussi dangereux, si on ne le clarifie, que le cri de guerre anglais d'avant 1924 : « deux quilles pour une ».

La réponse à la question inscrite en tête de cet article, c'est que les Etats-Unis ont plusieurs politiques navales, toutes saines, éprouvées par l'expérience et approuvées par l'opinion publique. Toutes ont pour base la politique fondamentale qui vise à assurer la sécurité au commerce maritime américain.

* * *

Pour l'Atlantique, notre politique est inspirée de la conception de la liberté des mers, de l'idée que « les navires libres font les marchandises libres ». En 1812, nous nous sommes battus contre les Anglais parce qu'ils ne pensaient pas comme nous à ce sujet. En 1856, nous refusâmes de signer la Déclaration de Paris définissant la contrebande, parce que cette Déclaration ne comportait pas la reconnaissance de ce principe. En 1914-1917, notre ministère des Affaires étrangères s'employa à faire admettre ce principe par les Anglais et il y eut peut-être réussi si notre ambassadeur à Paris, M. Walter Hines Page, n'avait pas préféré la victoire des armes anglaises aux intérêts maritimes de son propre pays. « La liberté des mers » était parmi les Quatorze Points, mais elle fut coulée sans laisser de traces par M. Wilson quand il mesura la profondeur de l'hostilité britannique à cette politique américaine. On prétend que M. Wilson disait que « la liberté des mers » serait inutile sous le règne de la Société des Nations, mais le rejet par l'Angleterre du protocole de 1924 était basé, en partie du moins, sur la peur que la flotte britannique aux ordres de la S. D. N., contre un « agresseur », verrait son blocus économique et social se heurter à la croyance américaine qu'un navire américain ne transportant pas de contrebande a le droit de se rendre dans tout port non strictement bloqué.

Comme la puissance maritime anglaise a gagné deux grandes guerres européennes en appliquant la théorie que sur mer il n'y a de limite que le ciel, et comme elle entend conserver intacte cette précieuse liberté d'action, la théorie américaine du droit des neutres est une politique soigneusement conservée jusqu'à la prochaine fois où nous trouverons la Grande-Bretagne en violant les préceptes.

Notre politique navale la plus urgente et la plus immédiate est celle qui commande la défense du canal de Panama. D'abord pour la sauvegarde de notre commerce côtier. En 1926, un tonnage américain de 10,922,000 tonnes a traversé le canal, soit plus du tiers du trafic total du dit canal. La défense du canal demande aussi que nous employions tout le poids de notre armement et tout l'effort de notre diplomatie pour assurer la stabilité des gouvernements riverains de la mer des Antilles, de peur que d'une situation troublée ne naisse, comme par le passé, l'excuse, pour une puissance navale forte, de saisir une base d'opérations qui menacerait cette ligne de communications vitale pour nous. Cette défense du canal demande encore que nos stratèges navals appliquent tous leurs efforts à faire de la mer des Antilles un lac américain aussi complètement contrôlé par les Etats-Unis que la Méditerranée est contrôlée par l'Angleterre. Cette défense comporte enfin que nous soyons responsables devant le monde du maintien de l'ordre et du respect pour le droit civilisé dans les pays situés entre les Etats-Unis et le continent sud-américain, pour autant que cela puisse se concilier avec un ferme respect de la souveraineté de ces républiques sœurs.

* * *

Notre troisième politique navale, la plus dramatique en ce moment, est celle du Pacifique. Par le traité Hughes, nous avons « mutualisé » certaines de nos responsabilités quant à la défense de Hawaï, Guam et les Philippines. Par la protection du commerce et l'entretien de relations amicales avec les Dominions britanniques du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, nous avons démontré, notre sens des responsabilités en fait de self-gouvernement démocratique dans le dernier domaine de l'impérialisme effronté. Nous avons espéré une restauration de l'ordre en Chine, qui permettrait l'application des principes d'autonomie dans la question des tarifs, d'intégrité territoriale et de la porte ouverte, que nos représentants ont cherché à appliquer à l'Asie orientale.

Mais les événements qui nous ont favorisés dans les Antilles ont tourné contre nous en Chine. Le chaos chinois perdure. Le Japon essaie tantôt la conciliation et tantôt la pénétration pacifique. L'Angleterre emploie toutes ses armes pour rétablir son prestige et reconquérir ses marchés. La Russie tourne dans la chaudière, ajoute le communisme sulfurique à nos nationalismes nitriques, et applaudit à la détonation. La France, l'Espagne, la Hollande et l'Italie, pêchent habilement dans ces eaux troublées. Il en résulte que l'Asie est comme un grand volcan dont le pire est à craindre. Dans ces circonstances critiques — et de durer depuis quinze ans ne les rend pas moins critiques — notre politique navale n'est pas entièrement de notre choix, si ce n'est qu'elle permet de choisir entre une protection de notre commerce pacifique avec l'Orient et une abdication à toute prétention d'avoir nos intérêts et notre politique utilement protégés. Quiconque considère l'actuelle conflagration sur les côtes du Pacifique et son extension possible doit conclure que des pompes à incendies sont bien plus urgentes que des assurances contre l'incendie!

Combattre le feu, plus particulièrement un « feu » international, demande des mesures énergiques. Il faut absolument que soit empêché un progrès de l'incendie dans notre direction. Pour l'enrayer, nous devons être prêts à faire usage d'explosifs. Déjà les flammes s'étendent sur Tokio, Manille, Singapore, et même vers l'Inde. Au moins pour le Pacifique, notre politique navale doit être un programme naval : quand le danger sera passé, il y aura du temps de reste pour établir notre vraie politique de garanties politiques adéquates pour le commerce américain.

* * *

La protection du commerce est la vraie tâche d'une politique navale. A Genève, les Anglais nous ont demandé pourquoi il fallait une marine aux Etats-Unis, puisque les Américains ne dépendent pas, pour vivre, du commerce étranger. Nous répondîmes que notre trafic côtier seul était plus important que tout le trafic étranger de la Grande-Bretagne; que notre commerce extérieur — 4,991,783,000 dollars d'exportations et 4,669,318,000 dollars d'importations, soit 76,69 dollars par tête — était comparable au total du commerce extérieur britannique; que l'ensemble du commerce côtier et du com-

merce extérieur des Etats-Unis se montait à la moitié de tout le commerce de l'Empire britannique, et que, contrairement aux routes commerciales de cet Empire, nos routes commerciales à nous étaient contrôlées par des bases navales aux mains de puissances étrangères.

C'est ainsi que notre commerce avec l'Amérique latine, qui atteint le billion, est à la merci des bases britanniques au large de l'Atlantique et dans la mer des Antilles; notre commerce avec l'Europe (3 1/2 billions de dollars) est à la merci des flottes anglaises, françaises et italiennes; notre commerce avec l'Asie (2 billions) est à la merci des flottes britanniques et japonaises; notre commerce avec l'Afrique et l'Océanie (1/2 billion) peut être ruiné par toute marine qui pourrait envoyer trois ou quatre croiseurs légers « en raids ».

Le seul remède à cette vulnérabilité est la création d'une marine assez forte pour pouvoir porter le désordre dans le commerce maritime de toute puissance qui pourrait avoir des raisons de désirer détruire notre commerce à nous. Une flotte de croiseurs rapides et puissants annulerait la valeur de blocus d'une supériorité en croiseurs légers et pourrait envoyer de temps à autres des navires « en raids » dans le but de ravager les primes d'assurances maritimes et d'obliger les navires ennemis à se tenir au fond des ports dans la crainte d'être capturés.

* * *

Tels sont les facteurs de notre politique navale et il faut espérer que le Congrès saura employer les circonstances actuelles pour le faire connaître au public et à ces puissances navales qui se montrent si étonnées de notre besoin d'une marine.

Il nous faut une marine pour appuyer notre droit à pratiquer un commerce pacifique avec toutes les nations amies, l'établissement du principe de la liberté des mers sous des garanties durables restant une question pendante.

Il nous faut une marine pour protéger nos voies de communications vitales dans le Golfe du Mexique, dans la mer des Antilles et dans le canal de Panama, la preuve indubitable que l'Europe n'a ni la volonté ni la puissance d'occuper une position impériale dans cette étendue précaire et incertaine faisant toujours défaut.

Il nous faut une marine pour « observer » la dangereuse marche des événements en Asie orientale et pour nous assurer qu'au moment du règlement final la politique de la porte ouverte et le respect pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine seront maintenus.

Il nous faut une marine pour agir comme une espèce de rançon bénévole d'entreprises hostiles toujours possibles de la part d'autres puissances navales contre notre commerce maritime.

Prestige, « parité », impérialisme ne sont pas en question. La disposition finale de notre puissance navale doit être cherchée non pas dans des cris de guerre, mais dans nos besoins politiques, et ceux-ci, parce que fixés depuis longtemps, sont trop souvent oubliés, non seulement à l'étranger mais encore aux Etats-Unis même par des gens qui confondent un navire de guerre avec l'usage qu'on peut en faire en certaines circonstances.

(Commonwealth, New-York.)

Traduit de l'anglais.

John CARTER.

Nouveaux tarifs pour l'étranger

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

I. — Pour l'Allemagne occupée (militaires en service actif)	10 belgas
II. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	11 belgas
III. — Pour le Congo belge	12 belgas
IV. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger, Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes.	17 belgas
V. — Pour tous les autres pays	20 belgas

Il Pensieroso ⁽¹⁾

A Roger de Villiers

*Dabit fructum suum
in tempore suo.*

Ce ne sont plus des lettres,
Ici,
Ou des sons, ou des couleurs,
C'est une argile,
Une argile qu'on palpe et dont on fait le tour,
Une argile où l'on sent
Les doigts qui l'ont pétri,
Et le frémissement d'une âme,
Toute une pensée
Et tout un rêve, qui ont pris corps!
— Et l'élan de la victoire,
Jamais ne se ralentira,
O Samothrace!

Ce n'était guère qu'un bloc de marbre,
Ce n'était qu'une pierre épaisse,
Qui sommeillait
Dans les couches profondes de la montagne.
Mais Phidias est venu,
Et les grands imagiers prestigieux et sans nom,
Et Michel-Ange et Donatello,
Et Meunier et Rodin;
Ils ont penché sur lui leur vie ardente;
Ils l'ont imprégné de leur haleine;
Ils l'ont réchauffé de leur cœur en feu;
Et le sang a commencé d'y couler,
Le leur;
Et un cœur a commencé d'y battre,
Et à souffrir et à aimer;
Et un front à resplendir;
Et des lèvres
A dire quelque chose;
Et, dans les yeux,
Un mystère s'est éveillé!
— Leur Mystère,
Et les yeux, et les lèvres, et le front
De leur rêve;
Leur cœur;
— Le cœur et le mystère de leur vie!
Et une vie est née avecque la beauté.

Que tu es grand, ô homme,
Enfant de la Sagesse
Incréée,
Enfant de Dieu,
Fils et frère du Verbe éternel!
Que tu es grand, ô Penseur,
Dans cette chair resplendissante et misérable,
Qui, tout à l'heure, ne sera plus!
— Mais elle renaîtra comme celle du Christ,
Le premier né d'entre les morts.
O ce Pain dont tu vis,
Ce doux Verbe qui te veux nourrir de soi-même.

Que tu es grand, ô Penseur,
— Et il y a là le Jour et la Nuit,
L'Aurore et le Crépuscule —

Que tu es grand, que tu es beau,
Que tu es forte et royale,
Sous ton casque,
Sur ce tombeau,
Sur ce tombeau de ce que tu fus,
De ce que tu seras, ô Magnifique,
Magnifique, aujourd'hui cîneres et nihil!
— Le reste,
Le tout de ce rien,
Est ailleurs...
— *De profundis*, des profondeurs,
De moi-même et de la vanité,
Seigneur,
Je me suis élancé vers Toi comme un cri;
Ecoute ma prière;
Répands ton Verbe dans mon âme,
Et le gouffre de mon pauvre cœur
Insatiable,
Daigne le combler de ton Cœur.
Si tu t'arrêtes trop à nos iniquités,
Seigneur,
Qui donc subsistera sous ton regard?
Mais en le Seigneur est toute miséricorde,
Et sa rédemption est immense,
Et il est lui-même le Sauveur de son peuple...

* * *

« Au commencement était le Verbe,
Et le Verbe était en Dieu
Et le Verbe était Dieu.
Tout a été fait par Lui,
Et rien de ce qui a été fait
N'a été fait sans lui... »
O Homme, fils de l'Intelligence,
Contemple ton Auteur!
O Penseur, adore la Pensée
Dont tu es né!
Tu es ordonné et tu ordonnes à ton tour!
O rythmes, dont le mouvement
Vient d'ailleurs,
Comme celui des flots
Vient des astres!

O rythmes, harmonies divines,
Qui êtes lumière et qui êtes ombre,
Et qui êtes musique et qui êtes images,
Et qui êtes comme quelque lointain visage,
Multiple et divers
Et musique
De cet Esprit, qui se chante à soi-même
Avec des gémissements inénarrables!
— Aussi, toutes choses se donnent la main,
Dans cette liturgie,
Qui s'exprime et se cherche,
Et qui, parfois, s'ignore,
Et qui, souvent, s'égare.
Et l'eau et le feu, tour à tour,
Ont travaillé la terre des Robbia,
Et le cantique des couleurs s'est ajouté au jeu des ombres
Mais toute ligne n'est pas vie,
Tout geste n'a pas d'âme,
Ni toute forme de caractère;
Le style ne naît point d'un burin quelconque.

(1) D'un poème *Chanteurs de Dieu*, à paraître prochainement avec des bois de Pierre Nisot.

Il faut choisir.
 Il faut sacrifier.
 Il faut choisir la ligne nette,
 Sans bavure,
 Et bien déterminée;
 Et il n'y en a pas une seconde,
 Qui dise tout ce qu'elle doit dire
 Et beaucoup plus encore;
 Qui plonge dans l'infini
 Et qui y retourne;
 Car la lettre tue,
 Et c'est l'esprit qui vivifie.
 O symboles!
 Richesse simple!
 O parlez-nous donc encore
 En vérité et en paraboles!

* * *

— Ce ne sont que quelques profils,
 Comme à peine ébauchés,
 Mais c'est toute une cariatide
 Tombée,
 Portant sa pierre,
 Dans la pierre...

* * *

— Et voyez ce Christ de bois,
 A San Damiana :
 Il souffre, et de quelle souffrance!
 Il meurt, et dans quel *fiat*!
 Il est mort,
 Mais il ressuscitera, après-demain!

* * *

O équilibre intérieur!
 Symétrie vivante!
 Et l'Esprit chante,
 Dans la matière,
 Non en la mutilant,
 Mais en l'épanouissant,
 L'ordonnant dans la forme et l'ordre de l'Esprit
 Et l'Esprit souffle où il lui plaît;
 Et nul ne sait,
 Ni d'où il vient, ni où il va.
 Et toute chose est, devant lui, pareille à l'herbe,
 Et sa gloire à la fleur des champs;
 Et l'herbe se dessèche et la fleur se flétrit,
 — Mais le Verbe du Seigneur notre Dieu,
 Mais le Verbe de Dieu
 Demeure éternellement!

O homme que sustente le Verbe;
 O penseur qu'illumine le Verbe;
 Toi qui penses le Verbe et qui le réfléchit
 Reçois-le simplement,
 Dans un cœur simple et bon.
 Reçois-le, ce Verbe,
 Et l'adore;
 Aime le Verbe et sois un avec lui;
 Ecoute le doux Verbe et le chante en ton cœur,
 — Comme Marie,

Sa Mère et la nôtre —
 Et le redis et le répète,
 Pendant le jour,
 Pendant la nuit,
 Avec toute ton âme;
 Avec ce quelque chose
 Qui est de toi, que tu lui donnes,
 Et qu'il fait sien,
 Et qui est le tout très précieux
 De toi-même
 Au Verbe donne-toi!
 Oh! qu'il le fasse lui!
 Accepte-le, ce Verbe sur toi, tel qu'il est;
 Tel qu'il le veut, accepte-le.
 Adhère;
 Consens;
 Sois un;
 Revêts
 Toute la force de cet amour qui se connaît;
 — Qu'il me soit fait selon cette parole...
 Réalise tout cela que tu es,
 Avec lui et en lui et par lui;
 Réalise tout ce que tu dois être,
 Et chante tout ce que tu dois chanter :
 Donne à ton Dieu toute sa gloire!

* * *

O Villiers,
 Héritier des modeleurs antiques,
 Comme Thomas et les siens
 Héritèrent de Grèce
 La *philosophia perennis*,
 O Villiers qui adores le Verbe,
 Et qui aime Marie et Joseph,
 Et Geneviève et Jeanne,
 Et petite Thérèse,
 Sans omettre les anges,
 Tu n'oublies jamais le baiser de l'Esprit,
 Et, quand il chante en toi,
 L'Esprit,
 C'est avec lui que tu te sais de la gloire;
 C'est l'Esprit
 Qui se construit comme un temple nouveau.
 — Et Geneviève a une âme,
 Et cette âme est le tabernacle béni du Très-Haut.
 — Et ce n'est pas pour rien,
 N'est-ce pas, Villiers?
 Que le Verbe s'est fait chair,
 Et qu'Il habita parmi nous,
 Et qu'Il y demeure pour jamais!

* * *

O Penseur, ô Homme que tu es grand!
 — Et le bronze a jailli dans seul jet,
 Comme une coulée de ton cœur!
 Et le cœur du bronze a chanté;
 Et tout son cœur en a frémi;
 Et tout son cœur en a chanlé,
 Parce que quelque chose
 De toi,
 Quelque chose de la lumière secrète

S'est épanoui dans la lumière.

— Ah! parle-donc, maintenant!

— Quoi! c'est cela mon œuvre?

Hélas!

Ma lumière était bien plus belle lumière!

— A ton œuvre,

Artisan,

Car voici le soleil!

La terre veut chanter encore!

Ecoute-là, en toi, monter,

Cette marée,

Où les flots et les vents et les fleurs et les ombres;

Où la glèbe,

Ses semailles et ses moissons,

Dans le soleil;

Où toutes les maternités

Et toutes les grandeurs,

Toutes les profondeurs

Et toutes les générations,

Font entendre des voix

Qui voudraient resplendir au soleil que tu portes.

En toi,

Au soleil que tu crées,

O semeur de soleil,

Toi qui sculptes de l'ombre,

Toi qui saisis la terre

Et l'offres comme un chant

De la vie,

Au soleil qui veut chanter en elle!

Toute la vie dans le soleil,

Toute la vie!

Et cette ligne ardente

Qui moule,

Dans le soleil de Dieu!

Toute la vie...

— Regarde!

Héraclès comme un roc contre le roc s'arcboute,

Tend son arc et son âme,

Et sa flèche, plus haut que les aigles,

Pour transpercer les oiseaux de Syphale,

S'est élancée

Avecque son désir,

Toute droite, dans le levant!

— Et son trait,

Par-delà les mirages

Et les nuages d'or,

Devient, dans le soleil, une flamme nouvelle!

— Ecoute les héros de la grande légende,

Car leur voix,

Ce sont nos cœurs profonds.

C'est la voix de nos cœurs

Douloureux,

Dont le grand battement

Ardent

Pousse le vol,

Tâtonnant et vainqueur,

Quand même,

Vers la lumière triomphale,

Où leur lumière, en eux, se reconnaît,

Et qu'elle appelle,

Et que la vie, en eux, chante comme sa fleur,

— Comme son fruit de gloire

Qui la doit couronner...

— Et regarde les saints...

— Assise, tu les aimes, toi qui connais François,

Cette force et cette douceur...

Tout l'Evangile sur les lèvres,

Et dans les yeux, et dans le cœur

— Et Jésus revenant une nouvelle fois...

Sa pauvreté,

Et ses paroles, et ses rayons;

Ce qui active et qui guérit,

Et fortifie et illumine

Pour toujours...

Cette grande clarté dans l'ombre de la croix...

Cette fraîcheur qui nous embrasse

— Et les stigmates de l'amour!

Un petit oiseau,

Qui a l'infini dans la voix...

Une source de joie claire,

Qui désaltère

Avec du feu!...

— Oui, contemple les Saints de l'éternelle Alliance

En ces vivants,

C'est Dieu même qui vit, qui agit et qui anime.

La Justice et la Paix,

En leur âme,

Se sont donnés le baiser qui délivre

A jamais.

Ils ont trouvé. Ils ont atteint.

Ils ont quitté

Les rivages amers

De leur stérile vanité,

Que la vanité, tout entière, encerclait,

Et ils ont pris la mer.

Et voici la mer, à présent,

Qui les prend,

La haute mer,

Et qui les porte et les emmène,

Dans les bras de sa force radieuse.

Jusqu'en sa plénitude

Somptueuse,

Là où l'horizon

Tout entier

N'est plus rien

Qu'elle-même,

Toute puissante,

Infinie,

Et si simple!

O homme, sois un homme!

Ecoute-les, ces grandes voix,

En toi,

De la terre et des cieux.

Ton œuvre, c'est à toi de la faire.

Dans la cité

Vivante,

C'est la pierre!

Pose-là donc,

Dans le Verbe et la vie,

En la vie et l'Esprit,

Recevant du Sauveur
Unique,
Le don du Feu
Qui te change en Feu!

— Éclate donc, génie!
Et toi, marbre, éclate sous le ciseau!
Et toi, mon âme, éclate et chante.
Éclate et ouvre-toi!
— Voici ton Dieu qui vient à toi,
Pour te sculpter à son image
Et à sa ressemblance,
Dans la souffrance
Rédemptrice,
Et dans l'amour!

— Toi seul, mon Seigneur et mon Dieu, Tu suffis!

Août 1926.

A. M. ACHARD. O. S. B.

L'encyclique Mortalium animas et les protestants américains

Comme le signalait très justement cette *Revue*, le 20 janvier dernier, c'est avec fierté qu'un catholique dut accueillir la publication de l'encyclique *Mortalium animas*. Fierté « d'appartenir à une Eglise qui revendique avec une aussi absolue et sereine certitude le titre d'épouse unique du Christ. » Fierté et joie d'entendre la parole pontificale s'élever et s'imposer, si ferme et si bienveillante à la fois, pour rappeler l'immuable doctrine catholique au milieu des rêves confus d'union mal définie.

Ainsi que le faisait observer Mgr Picard, le Saint-Siège publia le *Syllabus* en plein triomphe du libéralisme; il publie *Mortalium animas* aux plus beaux jours du pan-christianisme.

Continueur des traditions apostoliques, S. S. Pie XI s'affirme par là champion intransigeant de l'intégrité doctrinale. Et pas plus que sa paternelle rigueur n'épargna, il y a quelques mois, des fils très chers à son cœur, sa vigilance de pilote, responsable de la barque de Pierre, ne recule devant la nécessité de signaler les dangers de certains appels de sirènes, capables d'attirer l'embarcation vers des courants périlleux qui la détournent de la haute mer.

L'encyclique fut donnée après les conférences de Stockholm et de Lausanne; au moment où paraissait le procès-verbal des conversations de Malines. Sur les bords du Mélar et du Léman, le protestantisme s'était efforcé de grouper ses tronçons épars; tandis qu'en notre palais Archiépisopal, sous la présidence du cardinal Mercier, des Anglo-catholiques invinciblement tournés vers Rome, venaient discuter les possibilités de leur réintégration dans le giron de l'Eglise.

C'est l'heure que choisit le Pape pour signaler l'erreur fondamentale du pan-christianisme, proclamer la divinité de l'Eglise et affirmer la nécessité du retour au Père commun, successeur de Pierre, évêque de Rome.

Aux jugements humains, pareille déclaration, en de tels termes et à ce moment, dut paraître une maladresse ou une provocation. Ce n'était ni ceci ni cela, mais tout simplement, par le rappel d'une doctrine immuable, une mise au point et un avertissement destinés à prévenir des illusions possibles.

L'intervention pontificale ne pouvait, évidemment, pas être comprise sous cet aspect partout et par tous. Les ennemis de l'Eglise devaient en prendre texte pour fulminer une fois de plus contre l'orgueil et l'intolérance de Rome. Beaucoup de protestants ne devaient pas tenir un autre langage.

Je voudrais passer en revue quelques-unes des réactions que provoqua l'Encyclique dans les milieux américains.

* * *

A cet effet, je puis me borner à relever les commentaires les plus caractéristiques de la presse non catholique d'Amérique, en les accompagnant parfois de quelques brèves considérations.

Pour certains, l'Encyclique n'a rien de surprenant lorsque l'on connaît l'histoire de l'Eglise. Ce n'est que la réaffirmation d'une attitude séculaire, mais qui ne diminue en rien la sympathie avec laquelle Rome envisage l'idéal d'union.

Pour d'autres, non moins déferents, le document est de capitale importance pour la chrétienté tout entière, et montre qu'il faut reprendre sur des bases nouvelles l'examen du problème de l'union chrétienne.

Nombre de journaux admettent la logique parfaite de l'encyclique: « Entre la doctrine d'autorité adoptée par les catholiques, et l'interprétation individuelle de la parole de Dieu, il y a un abîme. Les catholiques ne peuvent abandonner leur point de vue, ni les protestants le leur, car il constitue l'essence même du protestantisme. Nous pouvons espérer le respect mutuel, une certaine coopération dans les bonnes œuvres. Mais rien d'autre n'est en vue. »

Il faut reconnaître pourtant que de très nombreuses opinions ne reflètent pas la sérénité des précédentes.

« La prétention d'être gardienne de la seule vraie religion ne fait pas honneur (?) à l'Eglise catholique, écrit un journal de Macon, le *Telegraph*. C'est une attitude de fanatisme... L'Eglise catholique n'a pas le droit de soutenir que, plus que d'autres, elle continuerait la succession des apôtres. Et ce journal poursuit: « Il est probable que des communautés dissidentes se sépareraient encore de diverses dénominations actuellement existantes, proclamant toutes être les seules vraies gardiennes de la Foi; affirmant toutes être le roc sur lequel est bâtie l'Eglise du Christ, ayant chacune des prétentions aussi valables que celles des autres, devenant toutes provocantes et absolues dans la discussion ».

Mais n'est-ce pas là précisément, sous couleur de décrire les communautés dissidentes de demain, faire l'histoire des communautés dissidentes d'hier qui sont les « dénominations actuellement existantes », et qui contestent aujourd'hui, à l'Eglise primitive dont elles se sont séparées, le magistère qu'elles prétendent (sans grande conviction d'ailleurs) revendiquer pour elles-mêmes en attendant qu'elles se le voient contester par d'autres « protestants » issus de leur sein?

Plus violent, et paraissant plus soucieux des répercussions pratiques et immédiates de l'encyclique, le R. Charles Potter, pasteur universaliste de New-York, voit la ruine définitive de la candidature Smith, du fait que les protestants qui lui étaient acquis « se penseront personnellement insultés par l'encyclique ». Ce pasteur prédit en outre « un froid progressif entre les catholiques américains et le Vatican, parce que l'encyclique est radicalement opposée à l'esprit américain de démocratie et de coopération religieuse ». Il annonce enfin, après la défaite du parti pro-catholique en Angleterre et une recrudescence du libéralisme dans le monde, « le déclin du prestige pontifical, à cause de l'inopportunité maladroite des proclamations du Pape et l'agressivité inutile de son langage ».

Moins exaltés, d'autres Américains veulent bien reconnaître que l'encyclique n'affecte en rien, de façon directe ou indirecte, les relations religieuses, sociales et politiques entre les citoyens du nouveau monde.

De son côté, un organe de l'Eglise Episcopaliennne, *The Churchman*, trouve que l'encyclique est « un exemple excessivement intéressant d'esprit médiéval « projeté » dans le XX^e siècle. Elle justifie les sévères critiques de l'évêque Barnes contre les pratiques des anglo-catholiques en Angleterre ».

Aux yeux d'un périodique baptiste, l'Encyclique révèle que « le catholicisme romain est aussi étroit et exclusif que jamais ». Et le *Watchman Examiner* en profite pour mettre ses lecteurs en garde contre les tendances du Pape à se mêler des affaires américaines.

Mais la palme, dans l'expression de la critique, revient sans conteste à un organe de la plus importante secte protestante, le méthodisme. Voici ce qu'écrivit le *Zion's Herald*, de Boston :

« Cette Encyclique, qui abonde en termes sonores, n'est rien moins qu'un affront envers les hommes et les femmes qui réfléchissent sur toute la surface de la terre. De plus, elle ferme la porte à la face de tous les ardents artisans de l'unité chrétienne. C'est au Pape maintenant que doit être imputée en grande partie la division de la Chrétienté. Toute personne capable de réflexion peut-elle s'imaginer un moment qu'un ecclésiastique italien, quand bien même il porte une bague imposante et une robe somptueuse et montre de hautes prétentions à l'infaillibilité, soit plus sincère et plus intelligent que des centaines d'autres vigoureux chefs ecclésiastiques en Angleterre, aux Etats-Unis et ailleurs? De quel droit Pie XI s'arroge-t-il une autorité exclusive pour interpréter la révélation divine? A coup sûr, cette affirmation d'une connaissance extraordinaire des secrets de Dieu n'est pas faite de façon aussi hardie en cet an de grâce et d'intelligence 1928 qu'elle le fut par quelques papes dans le passé. Pie XI habilite le dogme de considérations sur la fondation de l'Eglise par le Christ, et en conclut à l'inerrance des traditions de cette Eglise. Mais le dogme de l'infaillibilité pontificale n'en est pas moins compris dans l'Encyclique. »

J'ai voulu reproduire cette apostrophe, pour montrer combien l'ignorance peut accumuler d'inexactitudes en quelques lignes.

Dans ces conditions, la vraie conclusion qui paraît devoir se dégager des graves débats engagés, c'est que la compréhension préalable à l'entente, laquelle doit prélever elle-même à une union hypothétique, postule avant tout une connaissance approfondie des données mêmes du problème en discussion. Aussi longtemps que l'on aura affaire à des interlocuteurs protestants rejetant sur l'Eglise la responsabilité des divisions engendrées par eux-mêmes, et ignorant le premier mot du dogme de l'infaillibilité pontificale, il n'y aura évidemment aucun espoir d'entente à l'horizon.

C'est pourquoi le premier devoir des catholiques soucieux de contribuer à la réalisation des vœux du Christ : *Ut sint unum*, est de prier le Dieu de lumière et de vérité d'éclairer de sa grâce ceux qui le cherchent de bonne foi.

VICOMTE CH. DU BUS DE WARNAFFE.

La « Circé » (1)

Nous voici en 1917, toujours dans l'Adriatique. Cattaro est devenu un nid de sous-marins allemands et autrichiens qui partent de là pour franchir le canal d'Otrante et aller écumer la Méditerranée. Plus de gibier sur l'eau, nos sous-marins cherchent leurs pareils ennemis qui naviguent dessous. C'est la chasse des invisibles par les aveugles. Pour vous montrer la difficulté de cette poursuite, voici les chiffres :

En 1917, la basse Adriatique a vu 367 entrées et sorties de sous-marins ennemis. En 493 jours de veille, les sous-marins français, anglais et italiens en ont aperçu 26, attaqué 12 et coulé un seul.

La *Circé*, sous-marin français commandé par le lieutenant de vaisseau de Cambourg, est parti de Brindisi le 23 mai pour occuper un secteur de veille devant Cattaro.

Second du *Fresnel* pendant six ans et demi, puis commandant de l'*Argonaute* pendant six mois, Cambourg est un sous-mariner à tous crins. Sa poigne, sa hardiesse, son expérience et son entrain ainsi que l'aide précieuse de son second, l'enseigne Reboul, ont vite

remis d'aplomb la *Circé* et son équipage lesquels moisissaient de compagnie au fond du port de Toulon, où on les avait envoyés après l'expédition des Dardanelles. Mais Cambourg ni Reboul, n'ont pu rajeunir les tôles et appareils qui datent de treize ans... Dans toutes les marines du monde les sous-marins sont mis à la ferraille douze années après leur naissance. Donc, officiellement, la *Circé* est morte. Mais Cambourg l'a ressuscitée.

La voici, au matin du 24 mai, en plongée à son poste. Déjà l'Adriatique sent venir les premières caresses de l'été. La brume légère d'une fin de nuit admirable s'est dissipée au jour. Au loin se dessinent les plans étagés des montagnes de la côte. Le périscope laisse deviner dans le nord-ouest les sommets qui montent la garde en arrière de Raguse : le rude Ilija, la Snieznica avec son mamelon arrondi entouré de pitons aigus. Plus à droite voici les pics qui donnent l'aspect de lacs suisses aux trois baies de Cattaro : l'Orjen, le Radostak, le Vermac et surtout le fameux Lovchen qu'on disait inaccessible et sur quoi nos marins ont hissé, en septembre 1914, des canons lourds qui ont bombardé les forts de Cattaro.

Radostak, Lovchen, noms mille et mille fois répétés au cours des randonnées de notre armée navale, au cours des raids de nos torpilleurs, au cours des innombrables plongées de nos sous-marins...

Le quartier-maître de quart au périscope n'a cure de ce paysage. Il ne regarde que la mer, nappe de cristal que le sillage imperceptible du périscope ride seul aujourd'hui et que la lumière éblouissante fait blanche comme un miroir. Bientôt le soleil prend de la force. A terre, au contact des roches surchauffées, l'air commence de bouillir, estompant puis effaçant les montagnes. Rien en vue... Les mains accrochées aux manettes du périscope, le veilleur tourne sans arrêt sur lui-même, entraînant l'instrument dont l'objectif cherche sur la mer, degré par degré, la silhouette que toujours on attend...

Naviguant à huit mètres de profondeur de manière à garder hors de l'eau les soixante centimètres de tube mince qui terminent en haut le gros tuyau du périscope, la *Circé* cap au nord est presque en plongée sur place. Elle file tout juste un demi-nœud, neuf cents mètres à l'heure. Il faut faire, en effet, des économies sordides d'électricité, car l'antique batterie d'accumulateurs qui nourrit les moteurs de propulsion n'a plus qu'une capacité de 1,500 ampères-heure au lieu de 3 200... Malgré quoi il lui faut tenir la plongée tant qu'il fait jour et garder une solide réserve de puissance pour appuyer la chasse à l'ennemi s'il se présente.

Huit heures... Neuf heures... Rien... Huit veilleurs se sont déjà succédé au périscope. Ils y restent chacun trente minutes et c'est assez, vu la fatigue du nerf optique doublée par la dure réverbération. Un seul homme tient dans ses yeux le sort du navire. Les autres écoutent et se taisent. Cambourg exige de tous un silence de tombeau, même dans les plus longues plongées. Dans la chaleur qui devient insupportable, dans l'air qui s'alourdit, les paupières battent. Le second maître Duchesne, un ancien du bord, a pris la veille à 10 h. 30.

10 h. 36. Duchesne cesse soudain de tourner sur lui-même et s'immobilise, puis il murmure :

— Fumée à cinq degrés par tribord.

— Moteurs à demi-vitesse, ordonne Cambourg en prenant au périscope la place du second maître. La fumée n'est déjà plus qu'un léger panache qui se dissout, mais le commandant a eu le temps de mettre le cap dans sa direction. Dix minutes plus tard elle reparait, déjà plus grosse.

Bientôt sous elle on distingue une ligne horizontale qui semble sans épaisseur. Sans la fumée on n'aurait jamais vu ce bateau-là. Il est temps de prendre l'immersion de combat. La *Circé* s'enfonce, passant de 8 mètres de profondeur à 8m50. Peu à peu les contours de

(1) Extrait d'une admirable conférence faite à Paris, et dont la *Revue hebdomadaire* publie le texte. Dans un nouveau livre « *Ceux du Blocus* », qui paraîtra dans quelques jours, le commandant Paul Chack révélera les prouesses des sous-marins allés pendant la guerre. Et ce nouvel ouvrage du grand écrivain de « Sur les bancs de Flandre » connaîtra sans doute un succès plus vif encore que celui de cette œuvre si profondément émouvante.

l'ennemi se précisent, c'est un torpilleur autrichien d'un modèle ancien.

Mais on dirait qu'une parcelle de noir de fumée, grosse comme une tête d'épingle, vient de se coller sur l'objectif du périscope... D'où peut-elle venir? Mais non, ce n'est pas une escarville. Lorsque Cambourg dépointe l'instrument, la petite tache ne suit pas le mouvement. Dès lors, ce ne peut être qu'un avion. Attention!... Bien que la *Circé* ne montre plus hors de l'eau que dix centimètres de tube gros comme un canon de fusil, c'est encore trop quand on est observé du haut du ciel. Le commandant abaisse le périscope et ordonne qu'on soit prêt à lancer les torpilles.

Par coups de périscope brefs et furtifs, Cambourg reprend la vue. Le torpilleur, méfiant, navigue en zigzag, balançant ses routes d'environ 60 degrés autour d'une direction moyenne sud-ouest qui le conduit vers la *Circé*, laquelle, de son côté, change de route en suivant les oscillations de l'ennemi afin de se trouver en bonne direction à l'instant décisif.

— Un torpilleur, c'est maigre gibier, murmure Cambourg, mais faute de mieux je vais l'attaquer. Il y a trop longtemps que les torpilles attendent.

Les hommes partagent l'avis de leur chef. Nul ne souffle mot, mais les faces souriantes et les yeux luisants semblent dire : « Qu'il s'agisse d'une grive ou d'un merle, qu'on cogne dedans, bon Dieu... On drogue depuis assez longtemps. »

Le périscope grince tandis qu'on le hisse et Cambourg pousse un cri joyeux :

— Nom de nom! Il y a un sous-marin derrière le torpilleur.

Un sous-marin, c'est la chance attendue depuis des mois et des mois. Si ce sous-marin-là ne s'était pas fait escorter par le torpilleur, il y a cent contre un à parier que jamais la *Circé* ne l'aurait aperçu. C'est que, voyez-vous, un sous-marin qui navigue seul par beau temps ne garde hors de l'eau que son kiosque de navigation afin de pouvoir, tout en restant pratiquement invisible, respirer et faire tourner les moteurs Diesel. Eh bien! dans l'objectif du périscope, cercle lumineux que coupe, selon son diamètre vertical, un mince fil réticulaire qui marque l'axe optique de l'instrument, un kiosque qui passe à plus de 2,000 ou 3,000 mètres figure une ligne aussi mince que le fil et qui s'étend en hauteur sur un espace grand comme le quart de l'aiguille des secondes d'une montre de poignet. Il y a bien des chances pour que l'œil ne s'arrête pas sur un si mince objet, alors que le veilleur ne cesse de tourner en rond avec le périscope pour balayer tout l'horizon.

Cambourg voit tout juste un point noir sur la mer, et ce pourrait être aussi bien l'avion de tout à l'heure qui aurait amerri. Et l'officier bougonne : « Tonnerre de tonnerre, quand nous collera-t-on sur l'œil autre chose que des périscope en bois? »

Le fait est que les périscope français de 1917 n'étaient pas des merveilles d'optique et que la myopie de nos sous-marins était voisine de la cécité...

Trois minutes s'écoulent. Coup de périscope :

— Cré matin! Le torpilleur a dû nous voir... Le voilà qui fiche le camp...

En effet l'autrichien a mis le cap sur Cattaro. Ardemment Cambourg observe. Le torpilleur ne fait aucun signal d'alerte et le sous-marin ennemi, dont le profil commence de devenir plus net, continue vers le sud-ouest. Ah!... le voilà qui change de route... Il met cap au sud, direction d'Otrante. Tout va bien. Le torpilleur n'était là que pour le protéger et à présent il le croit hors de danger... On va bien voir.

La dernière oscillation de la *Circé* l'a amenée cap au nord, route opposée à celle du sous-marin ennemi qui grossit vite. Il a bien 60 mètres de long et une étrave à guibre comme celle des voiliers. On distingue son canon et l'affût de sa mitrailleuse. Ce bateau-là a le toupet de naviguer en pleine surface, comme s'il était tout seul sur

la mer jolie... En trois secondes Cambourg a noté dans son cerveau l'image de l'ennemi. Voici les derniers instants de la marche d'approche, les minutes décisives durant lesquelles il faut, presque sans regarder et comme d'instinct, se porter pour lancer les torpilles à bonne portée. La bonne portée, c'est entre deux cents et trois cents mètres. Si on tire de plus loin, l'adversaire a le temps de voir venir la torpille et de l'éviter d'un coup de barre. Si on lance de trop près, la torpille risque de passer sous le but, car il lui faut courir un certain temps avant de prendre son immersion. Et si on regarde trop souvent, les veilleurs ennemis finissent par apercevoir votre périscope. En outre, il faut qu'à la seconde où vous faites feu votre bateau soit pointé perpendiculairement à la route qui suit le but, route que vous ne pouvez estimer que grossièrement.

On peut, en somme, comparer votre situation à celle d'un cul-de-jatte très myope qui veut lancer une bombe dans la portière latérale d'une voiture qui passe. Circonstance aggravante, le myope en question ne peut ouvrir les yeux que de temps à autre et la voiture qu'il vise, lâchée sur une place immense, suit une direction qu'il connaît mal avec une vitesse qu'il ne connaît pas mieux.

Cambourg, lui, trouve la manœuvre toute simple malgré la mer d'huile où la plus discrète émission du périscope laisse un remous qui subsiste et se voit de loin.

Il a calé le périscope à l'angle de tir calculé. Maintenant d'un seul mouvement, comme il manœuvrerait la brinqueballe d'une pompe, il sort et rentre l'instrument. L'ennemi est par tribord devant, à un millier de mètres. Il est temps de se placer. D'un coup de barre le commandant fait venir la *Circé* cap à l'est, l'ennemi continue de marcher vers le sud.

Deux minutes s'écoulent, interminables, on est si près qu'il faut à présent réduire la vitesse pour diminuer le sillage que fait le périscope sur l'eau chaque fois qu'il émerge. Les moteurs sont réglés à l'allure minimum. Cambourg fait desserrer les freins des deux torpilles de l'avant qu'il lancera toutes deux ensemble, en gerbe.

Le bourdonnement des moteurs tournant au ralenti n'est plus qu'un murmure très doux. Lentement Cambourg lève le périscope dont l'objectif affleure tout juste la surface. Tout est bien. L'ennemi distant de 600 mètres environ, est à 45 degrés par bâbord et va bientôt défilé sur l'avant de la *Circé*. Il n'est que d'attendre.

Le voici maintenant tout près. Le périscope français troue la surface puis s'éclipse. L'adversaire n'a plus que deux fois sa longueur à courir avant d'offrir sa coque au lancement mortel. Deux longueurs, deux fois soixante mètres. S'il file huit nœuds, trente secondes suffisent... Mon Dieu! Comme il paraît gros, ce sous-marin... Sûrement la *Circé* est trop près. Jamais ses torpilles n'auront le temps de prendre leur immersion. Cambourg pâlit un peu.

Maintenant le périscope de la *Circé* reste en haut. L'image de l'ennemi approche du fil réticulaire de visée. Son étrave le coupe... Puis son canon... Puis son kiosque...

— Feu!

* * *

11 h. 21. Les torpilles sont en route. A bord de la *Circé* les respirations s'arrêtent pendant que l'enseigne Reboul compte, tout haut, la chute lourde des secondes que bat le chronographe. Le second-maire Cozic, chargé du réglage des torpilles, est plus blanc que le mouchoir dont il éponge son front ruisselant.

— ... Huit... Neuf... Dix...

Une détonation sèche accompagne la onzième seconde. Avidement, Cambourg regarde. Il ne voit qu'un rideau noir broché de lourdes volutes grises, qui voile tout le champ de vision. Le nuage se dissipe. Rien sur l'eau... L'ennemi a coulé comme une pierre.

Brutalement, le périscope, arraché des mains du commandant

par une force extraordinaire, s'affale comme un marteau-pilon, pendant qu'un coup de tonnerre ébranle la *Circé* de bout en bout comme si les quatre torpilles qui lui restent venaient de sauter toutes à la fois... Silence...

C'est sûrement une bombe d'avion, une très grosse bombe. Elle est tombée trop loin. Il serait malsain d'attendre les suivantes. La *Circé* n'a plus qu'à disparaître et à changer de route car, avec cette mer de cristal, l'aviateur a dû repérer la route suivie par le français.

— A trente-cinq mètres! ordonne Cambourg. La barre toute à gauche!

Sans autre ordre, car on ne descend pas à trente-cinq mètres sans raison urgente, l'équipe de plongée manœuvre les barres de manière à piquer vers le fond et Reboul fait lancer les moteurs à toute vitesse.

Mais voyons... Qu'y a-t-il? Au lieu de s'incliner dans le sens de la descente, voici que la *Circé* lève le nez comme si elle voulait absolument aller voir ce qui se passe à la surface. Et, par un phénomène inexplicable, dans cette position d'ascension, elle se met à descendre, à s'enfoncer très vite... Elle coule, simplement. Sur le grand manomètre de profondeur, l'aiguille galope.

A tout prix, il faut arrêter le mouvement.

— Les barres toutes à monter, 800 ampères aux moteurs! ordonne le commandant.

Calmes comme à l'exercice, les hommes rendent compte. Voici que le gouvernail de direction est sans action, la barre est toute à gauche et la *Circé* reste cap à l'est... Et l'on coule. L'aiguille du manomètre franchit le chiffre 35, dernier chiffre marqué, limite de la profondeur théorique que peut atteindre la *Circé* sans que sa coque s'écrase.

Comme de Cambourg déclare qu'il ne comprend rien à cette descente, l'enseigne Reboul lui répond :

— Aucune importance, commandant, la *Circé* peut claquer, les Boches l'ont payée tout à l'heure.

La *Circé* s'enfonce toujours, elle doit avoir dépassé cinquante mètres. Le commandant fait vider les caisses de réglage, allégeant ainsi le sous-marin de plus de mille kilos. La chute continue... Et, brutalement, toujours sans cause apparente, le voilà qui se cabre d'un angle encore plus grand. Sa pointe haut atteint 30 degrés.

Et ce n'est pas tout. Ecoutez cet effrayant raclement qui, cinq secondes durant, résonne au-dessus des têtes, comme si une varlope géante rabotait le pont... A l'instant où ce bruit, incompréhensible comme tout le reste, cesse, la *Circé* se redresse d'un coup de reins et le second-maître Duchesne proclame :

— Commandant, nous remontons rondement.

Fâcheuse histoire... Il y a sûrement du monde à la surface!

— Remplissez les caisses de réglage, ordonne Cambourg. Et tâchez d'arrêter le bateau à vingt-cinq mètres.

Tandis que l'eau gargouille en se ruant dans les caisses, les trois barreurs s'affairent avec leurs grandes roues de bronze, mettant les barres « tout à plonger ». Cambourg a définitivement renoncé à comprendre. Quelle qu'en soit la raison, tout rentre dans l'ordre. La *Circé*, bien sage, s'installe horizontale, à l'immersion vingt-cinq mètres.

Il est 11 h. 26. L'angoisse a duré trois minutes.

La *Circé*, ses moteurs à petite vitesse, redescend docilement à trente mètres et met cap au sud, direction de Brindisi. A trente mètres nul avion ne peut l'apercevoir et nul remous ne peut la trahir. Et ce n'est vraiment pas le moment de donner un coup de périscope, car il doit y avoir sur les lieux de pêche pas mal de gens énervés, qui cherchent...

Le torpilleur autrichien 16 qui, ce matin, escortait le sous-marin coulé et le 89, lequel, à deux milles plus loin, convoyait

un autre sous-marin, ont vu de loin l'explosion et ont rallié à toute vitesse.

Arrivé premier, le 89 a repêché l'officier de quart et le timonier de veille, seuls survivants du sous-marin autrichien U-88, mouilleur de mines, ex-allemand UC-24.

L'explosion d'une seule torpille française, — l'autre est passée sur l'avant du but, — a fait sauter les dix-huit mines du sous-marin dans une gerbe magnifique. La tache de pétrole qui s'échappe de ses flancs crevés et marque l'endroit du combat, tout le pétrole nécessaire pour une croisière de trente jours, est mêlée de traces noires et savonneuses, résidu de l'explosion.

Autour de cette tache, les torpilleurs tournent, cherchant quelque épave. A neuf heures du soir, ils sont toujours là.

A l'aube suivante, dans le chenal de sécurité de Brindisi, la *Circé* navigue en surface. Sur le pont, les hommes regardent avec effarement les quatre torpilles qui restent.

Elles ont un aspect étrange.

Vous savez que les torpilles, les torpilles normales, ont la forme d'un cigare dont le bout renflé contient la charge explosive tandis que la queue, plus effilée, renferme les moteurs de marche et les régulateurs d'immersion. Entre la pointe et la queue, toutes deux en tôle d'épaisseur moyenne, s'étend le réservoir d'air comprimé, long cylindre à fortes parois.

Regardez les torpilles de la *Circé*.

Seul le réservoir d'air est intact et lisse comme il convient. Le cône, qui contient la charge, et la queue sont profondément creusés de cannelures longitudinales qui convergent vers les extrémités. La tôle est tuyautée comme un bonnet de paysanne...

L'action d'une bombe est trop localisée pour avoir pu friper ainsi les tôles de quatre torpilles, dont deux au centre et deux à l'arrière de la *Circé*. Alors?

Alors, quand les dix-huit mines du sous-marin ennemi ont sauté, la déflagration a été si violente qu'à bord de la *Circé*, pourtant distante de plus de cent mètres, la pression de l'explosion a chiffonné comme une feuille de papier les tôles des torpilles.

L'U-88 a littéralement éclaté comme un obus gigantesque et un de ses éclats, énorme et lourde tôle projetée à plus de cent mètres à travers les eaux qui ont heureusement amorti sa chute, est venue atterrir sur le pont arrière de la *Circé*. Déséquilibré et alourdi par ce poids, le sous-marin français a été entraîné vers le fond durant trois mortelles minutes. Et le raclement qu'ensuite l'équipage a entendu était produit par le glissement de l'effrayant projectile qui, suivant la pente du sous-marin cabré pointe haut, l'a libéré providentiellement. Les traces de ce glissement sont burinées en marques profondes sur le pont de la *Circé*.

Comprenant enfin, les hommes se rendent compte que non seulement leur commandant a gagné la bataille, mais aussi qu'il les a tous sauvés.

Je m'explique. Lorsque Cambourg a senti sa *Circé* couler sous la charge du poids invisible, son instinct de sous-marinier lui a crié de vider bien vite tous ses ballasts pour remonter coûte que coûte. S'il avait écouté ce cri, il aurait fait surface sous le feu des torpilleurs ennemis. La *Circé* serait coulée, ses hommes tués ou prisonniers...

Mais rappelez-vous. Cambourg a seulement vidé ses caisses de réglage, puis il a attendu... Et cela a suffi... Cette attente-là est, croyez-moi, plus admirable mille fois qu'une marche d'approche réussie suivie d'un lancement au but. Elle montre que, ce jour-là, la victoire est allée non seulement au plus habile mais aussi au plus digne.

Paul CHACK.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

L'Aide médicale aux Missions

Au sein de la décadence générale des mœurs et de l'esprit chrétien c'est un des signes les plus consolants de relèvement et de réaction que l'idée, la préoccupation, je dirais même, la passion missionnaire chaque jour grandissante. Je n'en veux pour preuve, parmi tant d'initiatives qu'elle a suscitées parmi nous, que cette œuvre récente de l'*Aide médicale aux Missions*, qui tenait, dimanche dernier, sa première Assemblée générale, au local de la rue Brialmont, à Bruxelles, sous la présidence du Nonce Apostolique, S. Exc. Mgr Micara. Ce fut comme son épiphanie, sa première et solennelle manifestation au grand jour et, pour beaucoup, du moins, sa pleine révélation. Par l'organe de son éminent président, M. le docteur Wibo, héritier du zèle et de la grande âme du docteur Morelle, son premier président, que la mort lui a si tôt ravi; de son secrétaire, M. le docteur général Warlomont, le fidèle et sagace rapporteur de la genèse de l'Œuvre et des résultats accomplis jusqu'à cette heure; de M^{me} Ferrier Lehon, de Tournai, présidente et éloquente interprète des Ouvroirs missionnaires, qui en quelques mois ont couvert la Belgique d'un réseau d'associations florissantes de dames, pourvoyeuses de tout le matériel d'hôpital; enfin, par les chaleureux et entraînants discours de M. Carton, ancien ministre des Colonies, et du R. P. Rutten, général des Scheutistes, l'*Aide médicale aux Missions* s'est déployée, devant un vaste auditoire, où abondaient les plus hautes compétences tant civiles que religieuses, dans la splendeur de son idéal, la beauté de ses réalisations, la richesse de ses espérances.

De ces rapports et de ces discours, dont la presse quotidienne a donné l'analyse et qu'une brochure reproduira sans doute pour une utile propagande, nous dégagerons ici quelques aperçus de nature à intéresser spécialement nos lecteurs et à leur rendre l'A. M. M. encore plus sympathique.

* * *

Elle est née de la *Société médicale Saint-Luc*, elle est sa filiale, tout en comprenant des membres qui lui sont étrangers. Un jour de novembre 1923, le R. P. Vanderryst, missionnaire bien connu, spécialiste en colonisation, était venu faire à Saint-Luc une communication sur la trypanosomiase, et, cédant à une obsession de son esprit, il fut amené à émettre le vœu d'une aide scientifique en faveur de tant d'apôtres de l'évangélisation, condamnés à se faire médecins malgré eux pour combattre le terrible fléau de la dépopulation. Il fut le semeur de l'idée encore vaguement ébauchée. Quelques mois après, il fut donné à Mgr Devos, Vicaire Apostolique du Kwango, de la faire germer en la précisant. Il vint à son tour saisir la société Saint-Luc de la situation sanitaire du Congo belge, il déplora la pénurie de médecins attachés à la Colonie, révéla cette statistique effrayante de 144 médecins, en réalité, défalcation faite des congés, un médecin à peu près pour 100.000 habitants. Il montra sa Préfecture du Kwango, d'une étendue de 210.000 kilomètres, livrée à quatre médecins, un de l'Etat, deux de sociétés, un seul médecin de Mission, mais de Mission protestante, presque tous, si pas tous, de nationalité étrangère, distribués le long du Bas-Congo et du Kivu, et le reste du territoire livré à l'abandon, si le service médical n'y était pas assumé bénévolement par les missionnaires et les religieuses dans la mesure de leurs moyens et de leurs aptitudes. M. Carton, pour le dire ici en passant, nous a émus jusqu'aux larmes d'admiration, en nous mettant sous les yeux le spectacle d'une religieuse des Sœurs de la Charité de Gand se prodiguant à des centaines de malades atteints des ulcères les plus hideux, qui venaient l'assaillir dans la forêt et qui s'en retournaient consolés ne sachant comment exprimer leur reconnaissance. Mais

que représentent tous ces nobles dévouements en présence de l'immensité du Congo?

Mgr Devos appelait l'attention des membres de Saint-Luc sur l'organisation médicale des Missions protestantes, assurée au Congo belge par des médecins anglais, américains et scandinaves.

C'est à la lumière de ces faits que s'éveilla dans les esprits la conception nouvelle, originale et hardie, j'ose dire l'idée sublime du *Médecin co-missionnaire*.

* * *

C'est une création nouvelle de l'esprit apostolique. Représentez-vous un jeune homme, docteur en médecine tout frais émoulu muni de son diplôme spécial en médecine tropicale, qui se sent appelé par une véritable vocation. Et, moi aussi, comme le missionnaire, mais à ma manière, je veux me dévouer à la rédemption des noirs!

Il y a là-bas d'immenses misères. Il y a un peuple rongé par la dépopulation, une race qui s'abatardit et s'étirole sous l'action de la maladie du sommeil, des fièvres paludéennes, de l'inhumaine industrialisation à outrance qui, réduite par des nécessités économiques à la rapide exploitation de la colonie, déracinant les indigènes, les arrachant à leur vie paisible, à leurs familles, les avait fatalement livrés à l'épuisement et à la mortalité. Il y a là d'immenses réformes à introduire, et elles sont en voie de réalisation : une industrialisation au ralenti ou, en tous cas, dans des conditions qui respectent l'organisation essentielle de la famille, un retour aux fermes-chapelles qu'on avait stupidement méconvenues, la protection de l'agriculture, de l'élevage — étape follement brûlée — surtout la transformation du droit social qui, substituant au régime du clan la propriété personnelle, transmissible, intéresse le noir à la main-d'œuvre en lui faisant trouver la juste compensation de son labeur, en lui faisant espérer son ascension sociale. Sans doute, les préjugés tombent, les lourdes erreurs du travail forcé, stérile, dégradant, épuisant, se dissipent chaque jour, justice est de plus en plus rendue à Bannings qui, avec la clairvoyance de l'historien, avait prédit l'échec d'un système de colonisation condamné par toutes les expériences.

Un grand pas a été fait : la lumière s'est levée dans les esprits, le bien sortira de l'extrémité du mal. La dynastie, le gouvernement, les industriels, tous ont compris que le Congo peut devenir, par une organisation rationnelle, une splendide réserve pour la mère-patrie, s'il s'élève là un peuple fort, non pas un peuple dégénéré d'esclaves, mais robuste, énergique, purgé de ses vices, vierge des nôtres, placé dans des conditions normales de développement, ayant intérêt au travail, mis à même de jouir du fruit de son labeur. Tous ont compris que l'intérêt économique était inséparable de l'intérêt social, l'intérêt social de l'intérêt moral, l'intérêt moral de l'intérêt religieux, l'intérêt religieux de l'intérêt missionnaire. Il était temps. Il n'est pas trop tard, peut-être.

Mais, en face des misères accumulées, en face des souffrances d'une race en proie à de cruelles maladies, que peut le porteur de l'Evangile, le civilisateur-né? De tous les points de notre grande colonie sort le cri déchirant du Christ : *Miserere super turbam*. J'ai pitié de la foule. Seule la charité compatissante et salvatrice sera le véhicule de la vérité, l'instrument de la rénovation et de la rédemption des noirs. Il faut que chaque missionnaire soit doublé par un médecin, son aide et son collaborateur. Il faut que l'homme de Dieu accrédite le docteur auprès des noirs, lui assure leur docilité, lui concilie leur pleine confiance. Il faut que le missionnaire et médecin s'entraident concourant à la même œuvre, s'inspirant du même idéal, confondant leurs sacrifices, l'un travaillant plus directement sur l'âme, sur l'esprit à éclairer, le cœur à gagner; l'autre s'appliquant à la miséricorde corporelle, tous deux ne fassent qu'un pour le salut de l'indigène!

Je le répète, c'est une idée sublime. Pareille mission à exercer dans la brousse, dans la forêt, non pas dans les grands centres auprès d'une clientèle blanche choisie, mais vouée aux pires

misères des noirs, pareille mission réclame l'héroïsme, l'esprit de sacrifice, au moins, et d'immolation que seule, me semble-t-il, la foi peut inspirer. Il s'agit d'aimer les rebuts de l'humanité, de se pencher avec un amour fraternel sur ses plaies, ses tares profondes, de conjurer l'aggravation des maux.

Œuvre de patriotisme et d'apostolat : il s'agit d'arracher un peuple à l'agonie pour le garder à la patrie belge, il s'agit d'arracher les âmes aux ténèbres et à la dégradation pour les donner à Dieu.

Le médecin apparaît comme l'indispensable auxiliaire du missionnaire. Ils se complètent merveilleusement. Absorbé par son ministère, le prêtre ne peut pas se consacrer comme il le faudrait aux soins corporels, mais, connaissant la langue de l'indigène, ayant gagné sa confiance, il est l'introduit naturel du médecin auprès des noirs, ces grands enfants, il défendra le praticien contre l'ignorance, la défiance, l'hostilité des féticheurs et sorciers ; il lui fournira une vaste clientèle, notamment aux jours de fêtes qui amènent un grand rassemblement de fidèles et de catéchumènes ; il fera respecter les prescriptions médicales, obtiendra par la persuasion la soumission des malades ; il rédigera et propagera des tracts sur l'hygiène.

Réciproquement, le médecin sera le plus précieux collaborateur du missionnaire, il l'aidera dans l'évangélisation, il sera son bras droit. Quelle splendide apologétique ! Quelle éloquente prédication ! Comment ne pas se laisser subjugué par la beauté, la grandeur, la sincérité aussi des convictions religieuses, inspiratrices d'un tel dévouement ! Comment expliquer autrement que par l'appel de Dieu, par la grâce de Dieu, le fait de ce jeune blanc, savant, habile, qui a quitté l'Europe, sa famille, ses amis, renoncé peut-être à de brillantes perspectives d'avenir, pour venir, sous un climat de feu, servir les pauvres noirs, les soulager, les guérir à force de soins et de bonté ? Un tel médecin, croyant, vertueux, idoine, se prodiguant à toutes les misères, ne se déroband à aucun sacrifice, un tel envoyé de Dieu, on le saluera comme un apôtre, il sera un sauveur, il réalisera un bien incalculable. Des villages entiers, des régions lui devront le bien inappréciable de la foi. Il sera un irrésistible entraîneur vers Dieu.

Quand sur la fin de sa vie il mettra en balance les quelques avantages que lui offrait sa carrière, si elle s'était déroulée en Belgique, y compris même un mandat politique, les profits assurés par une société industrielle, et les âmes qu'il aura sauvées en guérissant les corps, n'en eût-il mis qu'une seule sur le chemin du ciel, il sera ravi d'avoir pris le bon parti et d'avoir réellement fait fortune.

* * *

A l'envisager même d'ailleurs par son côté humain, la pratique médicale en pays de missions réserve à un chercheur passionné de science les plus intéressantes découvertes. La flore et la faune pathologiques, s'écriait le R. P. Rutten, quel vaste domaine à conquérir ! Il nous contait, avec un charme communicatif le voyage qu'il se rappelait avoir fait sur le Haut Fleuve Bleu, en Chine, avec un médecin français, qui y avait passé dix ans et rapportait de là-bas des collections remplies de dessins, de photographies représentant d'innombrables préparations microscopiques relatives à la dermatologie. La traversée était effrayante dans cette barque chinoise bondissant parmi les rapides, exposée aux attaques des brigands qui infestaient la contrée. Les deux voyageurs passèrent quinze jours ensemble sans s'apercevoir du péril. En déroulant ces albums où s'étaient les spécimens de toute une floraison pathologique : teigne, lupus, fèpe, lichen, muguet, roséole, erythèmes, exanthèmes et beaucoup d'autres variétés, le savant faisait si bien partager son enthousiasme à son compagnon de route qu'ils perdaient l'un et l'autre conscience des dangers courus.

Joies scientifiques se mêleront, dans cette existence, dont le dévouement sera la trame, à d'ineffables consolations. N'en sera-ce pas une bien profonde d'assister les missionnaires eux-mêmes dans leurs maladies et d'adoucir la mort de ces héros ? Ah ! certes, nous disait le R. P. Rutten, ils n'ont pas attendu l'arrivée de secours médicaux : sur cent soixante missionnaires de la Congrégation de Scheut morts en Chine, il n'y en pas dix qui aient, en toute leur vie, connu un médecin. Sur les deux cent dix Schestistes actuellement en Chine, beaucoup devraient faire un voyage de huit, dix, douze jours pour atteindre le médecin le plus rapproché. On ne l'attend donc pas, à l'heure de la mort, on meurt sans

médecin. Sa présence aurait pu, peut-être, sauvé la vie de l'apôtre et qui dira le prix qui s'attache à la conservation d'une telle vie ?

* * *

Rôle admirable, sublime mission dévolue au médecin co-missionnaire, au médecin collaborateur des apôtres et apôtre lui-même !

Telle est la grande idée qui apparut aux membres de la société Saint-Luc et qui enflamma leur enthousiasme.

Mgr Devos était entré d'ailleurs dans des précisions du plus haut intérêt. Il confiait aux médecins de Missions, comme fonctions premières la charge d'organiser et de diriger les hôpitaux pour indigènes, d'inspecter le travail médical des missionnaires là où il était encore indispensable, les consultations de nourrissons, les lazarets et dispensaires, les pharmacies. Il leur demandait aussi des conférences et cours temporaires pour compléter la formation médicale des missionnaires, des sages-femmes indigènes, des infirmières. Il les destinait enfin à diriger l'enseignement médical et hygiénique dans les petits séminaires, dans les écoles normales pour catéchistes.

Les esprits furent conquis d'emblée. L'aide médicale aux Missions, la collaboration du praticien et de l'apôtre, écrit M. le général docteur Warlomont dans le rapport que nous analysons ; était virtuellement établie. Aux séances qui suivirent les communications du R. P. Vanderryst et de Mgr Devos, toute l'activité de Saint-Luc se concentra sur cette question. On y accueillit aussi avec intérêt les lumières que M. le professeur Havet, retour de l'Exposition vaticane des Missions, apportait à ses collègues.

Le 28 juin 1925, le Comité de l'A. M. M. était fondé. Il allait élaborer des Statuts, dont l'article 2 définit clairement le programme arrêté : « Recruter des médecins, infirmières et agents sanitaires, en vue de donner aux Missions, dans l'œuvre de miséricorde qu'elles s'efforcent de réaliser, tous genres de secours matériel et outillage, etc., en se faisant leurs auxiliaires dans l'assistance médicale des indigènes. » Ce Comité compte dans son sein trois professeurs d'Universités, il s'adjoindra un Comité consultatif colonial. Le R. P. Vermeulen, très averti des questions missionnaires, assiste le Comité de ses conseils dévoués. S'il a perdu son chef éminent dans le docteur Morelle, il a retrouvé, dans le docteur Wibo, une âme d'apôtre. Il s'est entouré d'un Comité d'honneur où figurent, sous la présidence du Nonce, les Vicaires, les Prêtres Apostoliques, qui n'ont cessé d'exalter les bienfaits de l'Œuvre et d'encourager son avenir.

Elle trouva pour sa reconnaissance devant le grand public et la diffusion de son programme, une aide précieuse dans la Ligue pour la protection des noirs, dont le président est le dévoué comte Hippolyte d'Ursel, et dont l'admirable secrétaire, acquis à toutes les propagandes généreuses, parole et plume infatigables, fut le professeur Karl Hanquet, rappelé à Dieu par un insondable dessein de sa Providence.

Les plus chaleureuses adhésions affluèrent au berceau de l'Œuvre naissante. On peut les résumer dans cette réponse que l'éminent ministre d'Etat, Gérard Cooreman, président du Congrès colonial, adressait au président de l'A. M. M. qui lui avait demandé d'entrer dans son Comité d'honneur : « J'accepte avec le plus grand plaisir de faire partie du Comité d'honneur de l'A. M. M. Je serais heureux de pouvoir contribuer, dans la faible mesure de mes moyens, au succès d'une Œuvre méritoire au premier chef, et de nature à constituer un insigne bienfait pour notre colonie. »

L'appui gouvernemental ne manqua pas à l'Œuvre. Le gage le plus manifeste de sa bienveillance fut l'octroi du traitement de 50,000 francs — avec frais de voyage — alloué aux médecins de Missions placés sur le même pied que les agents sanitaires de l'Etat. Si vous ajoutez à ces honoraires les conditions avantageuses d'existence que le missionnaire assurera à son collaborateur médecin, se chargeant notamment de son entretien, on peut dire qu'un sort est assuré aux élus du Comité, qui leur permettra de se dévouer à leur mission sans préoccupation d'ordre matériel et même sans lourd souci d'avenir.

On conçoit que le Comité fut tout de suite sollicité par des offres nombreuses, venues de partout, de l'étranger comme du pays, de la part de médecins, d'infirmiers, d'accoucheuses, de pharmaciens. Une sélection s'imposait qui écartait inexorablement les ratés, les besogneux, les chercheurs d'aventures, et tous sujets n'offrant pas les garanties absolues de moralité, de compétence

scientifique et de fidélité religieuse. Après toutes ces éliminations, en mars 1927, est parti un médecin, élève de Louvain, diplômé de l'École de médecine tropicale, à destination du Kwango, pour desservir un poste de Missions des Pères Jésuites.

Le 22 novembre 1927, un groupe composé d'un médecin, présenté par l'Institut des médecins-missionnaires de Budapest, diplômé de l'École de Bruxelles, spécialisé dans l'obstétrique, de sa femme, d'une infirmière et d'une infirmière-accoucheuse, diplômées et expérimentées, s'est embarqué pour le Vicariat du Haut-Kasaï, Mission des Scheutistes, où leur fut assigné le poste de Luluabourg et Tielen-Saint-Jacques.

Deux jeunes médecins, sortis de Louvain, partiront, cette année, pour la Mission franciscaine dans la Préfecture de Lulua et Katanga. Un troisième va être engagé pour les Missions de Scheut. D'autres candidatures sont à l'étude. Un médecin, attaché à l'administration des Chemins de fer du Katanga, passe, avec l'assentiment de la Compagnie, sur l'intervention de l'A. M. M., à une Mission de la Préfecture du lac Albert, dirigée par les Pères blancs.

Et l'horizon blanchit de magnifiques espérances. Il ne sera pas dit que notre jeunesse, qui fait de grands rêves d'avenir sur les bancs de l'Université, borne son ambition à grossir la multitude des médecins du pays, qui, en de certaines parties, en est encombré. Elle se laissera fasciner par cet idéal de dévouement patriotique et religieux. Elle sentira au cœur la flamme de l'héroïsme chrétien. Elle voudra répondre à la lamentation de leurs frères noirs, aux appels de la Patrie et de l'Église.

J. SCHYRGENS.

Bloc-notes littéraire

Où mène l'abus de l'intellectualisme. — A propos de la *République des professeurs*, d'Albert Thibaudet, M. Paul Souday écrit dans le *Temps* : « Je ne crois pas comme lui (Jean-Jacques Rousseau) que les mœurs soient corrompues par les lettres et les arts, que j'aime au point de vouloir les maintenir même, s'il le fallait, au prix de cette corruption. »

La thèse de Jean-Jacques est une erreur historique, qui, évidemment, ne plaide pas en faveur du bon sens ni de la logique du philosophe de Genève. Beaucoup plus grave est l'erreur philosophique de M. Souday, qui opère un renversement fondamental des valeurs. Il sacrifierait la morale à l'art ?

Le critique du *Temps* se prétend bon patriote. Le patriotisme n'est qu'un département de la morale. S'il le fallait, il le sacrifierait au maintien des lettres et des arts ? Ce n'est pas ainsi qu'en ont jugé tant de jeunes talents tombés au front.

Aimons le beau partout. Mais n'oublions pas que la beauté morale est plus précieuse que l'esthétique. La question ne se pose pas, mais, s'il fallait sacrifier l'une des deux, c'est la loi morale qui devrait l'emporter, comme infiniment plus nécessaire à notre vie temporelle et à notre vie éternelle.

* * *

L'art et le démon. — Si le mot abominable d'André Gide : « Aucune œuvre d'art ne se crée sans la collaboration du démon », avait la moindre part de vérité, il faudrait que le christianisme — l'éternel ennemi de Satan — fit une guerre acharnée à toute manifestation d'art. Quoi donc ? Les artistes chrétiens accepteraient de collaborer avec le diable ? La peste soit de l'art et de la littérature, s'ils exigent des compromissions pareilles !

Heureusement, rien de moins vrai que ce mot de Gide, véritable blasphème contre la Beauté. Il faut le renverser totalement : « Aucune œuvre d'art ne se crée sans la collaboration de Dieu ».

Sans doute, de prétendues œuvres d'art sont immorales, mais, dans la proportion même où elles cèdent à l'immoralité, elles diminuent leur valeur esthétique. L'émotion sensuelle illicite qu'elles provoquent trouble et finit par détruire l'impression d'art, qui, de sa nature, est désintéressée.

Ontologiquement, tout ce qui est beau est pur. Reflet de la

suprême Beauté, l'art élève l'âme à Dieu. Mais l'artiste crée son œuvre pour des hommes de chair, sujets à la concupiscence, et il déçoit nécessairement de son art, s'il excite en eux quelque basse sensualité.

* * *

Tant de fiel entre-t-il... — M. P.-O. Graillet, à propos de l'*Imposture*, révèle un sinistre complot tramé dans l'ombre contre l'auteur d'un « grand livre de psychologie religieuse » : « Pour des raisons avouées ou secrètes, concevables ou inconcevables, un certain nombre de catholiques, prêtres et laïques, ont voué à M. Georges Bernanos une véritable haine. On savait bien qu'ils ne désarmeraient pas, que rien ne lui servirait d'avoir dans l'*Imposture* écarté la perverse Mouchette et ses pareilles, réduit à la portion congrue l'intervention du diable pour éviter la fatale accusation de manichéisme, mis à côté des réprouvés et des tièdes des saints, cette fois très authentiques... », etc.

Quand M. Graillet se sera un peu plus imprégné de l'esprit bernanèsque, il abandonnera ce ton doucereux, et écrira résolument : « Pour des raisons secrètes, qui seraient inconcevables si l'on n'y voyait clairement un cas de possession démoniaque collective, des prêtres et des laïques ont voué une haine mortelle à M. Bernanos ». Il faut mettre son style à la mesure de la cause qu'on défend.

* * *

Retour à la propriété des termes. — M. Abel Hermant n'a pas caché sa joie d'entrer à l'Académie française et de collaborer au Dictionnaire. Son discours donne déjà quelques spécimens de savoir-faire en matière de langage précis. Plus que d'autres, son amour du beau parler français le désignait aux suffrages de la Compagnie. Epinglons ici un passage à méditer :

« Bien parler, Messieurs, a toujours été pour l'honnête homme un devoir, et d'abord un devoir de bienséance. Socrate, à l'heure de mourir, s'est avisé que c'était plus encore, et il n'a pas dédaigné de donner à ses disciples cette suprême leçon : « Celui qui n'emploie pas les mots propres n'offense pas seulement la grammaire, il fait du mal aux âmes, car il les fausse. » Nous, Français, nous sommes avisés, sous la menace de mort et de silence éternel, que bien parler est aussi un devoir patriotique et qu'il nous faut défendre, ou restaurer, cette langue admirable, mais meurtrie, cette province française de notre langue, entre toutes nos provinces envahies la plus cruellement dévastée. L'Académie redeviendra peut-être un jour — sans trop l'espérer, souhaitons-le, — une église triomphante : elle est pour le moment une église militante... »

Entendites-vous, l'autre soir, aux Conférences Cardinal Mercier, le sermon sur la Passion, de Bossuet, débité par Jacques Coeau ? Ah ! c'était le français d'avant l'invasion, celui de « l'église triomphante » !

* * *

Corrigeons-nous ! — De M. André Chaumeix dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} décembre 1927 : « Or, ce sont là, en réalité, trois sortes de livres : chacun aurait suffi à une seule collection ». — « L'école stoïcienne qui était en faveur tendait à détacher l'individu de ses affections naturelles, de l'isoler dans une splendide et austère sagesse, de le libérer des passions ». A quelle décadence du français allons-nous, si l'on parle ainsi dans l'antichambre de l'Académie ? Le P. Deharveng ne pourrait-il passer par là ?

Paul HALFLANTS.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (20, 17, 12, 11 ou 10 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la Revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

FRANCE

Les Girondins et Madame Roland

De la conférence prononcée sur ce sujet par M. Louis Madelin, à Paris, nous reproduisons ces deux passages (Revue hebdomadaire) :

Dans cette Gauche, tout acquise à la Révolution radicale, des nuances pourront, par la suite, se marquer, puis terriblement s'accroître. Ces gens, plus tard, se guillotineront les uns les autres; pour l'heure, ils semblent d'accord pour coucher le trône constitutionnel sous la loi étroite de l'Assemblée. Mais un petit groupe, cependant, allait attirer bientôt l'attention : c'étaient les représentants au répartition de la Gironde.

Ces députés de Bordeaux — les *Bordelais*, comme on les appelle d'abord — formaient, au début, le noyau de la Gauche. C'étaient, principalement, Guadet, très brun, maigre, l'œil de flamme dans une figure bilieuse; Gensonné, froid, coupant, la tête farcie d'idées générales; Ducos, enthousiaste, pétri de lettres, jeune héros nimbé de lumière; Grangeneuve, audacieux, violent, passionné, enfin Vergniaud, gloire du barreau bordelais, orateur renommé, toujours prêt aux catilinaires et aux philippiques, d'une éloquence classique, à grandes manches, mise au service de passions véhémentes — et leur maître à tous, parce que, tous étant avocats, il restera le plus avocat de tous les avocats : un Cicéron d'Aquitaine. Autour de ces *Bordelais* tout une équipe d'admirateurs allaient promptement se grouper, — députés presque tous du Midi dont le représentant le plus typique était le Marseillais Isnard, aux propos « marqués de caractère de feu » et surexcités de toutes les outrances de la Cannebière : avec ce Marseillais, par un miracle unique, le Rhône se venait jeter dans la Gironde. L'attrait de ce groupe éloquent était tel qu'il ralliait même un député de Paris, Brissot, alors très renommé. Celui-là était moins sentimental, moins pathétique que ses collègues méridionaux, mais de réputation assise. Sorte de puritain à la mise et à la mine austères, il copiait Franklin depuis qu'à Boston il était allé découvrir l'Amérique. Se tenant pour omniscent, parce qu'il avait beaucoup écrit, il avait été, de 1789 à 1791, l'inspirateur de l'Extrême Gauche; orateur « habile », dit un de ses collègues, plus qu'éloquent, il était pour ses jeunes collègues du Midi un grand penseur, parfois adopté pour chef, si bien qu'à une certaine heure les Girondins seront appelés les *Brissotins* : fâcheuse aventure si, ainsi que l'affirme un de ses anciens collègues de la Législative, « ayant autant d'esprit que d'imprévoyance », il était « voué par là à conduire un parti à sa perte. »

Païens par un culte de l'antiquité poussé jusqu'à la naïveté, ces Girondins étaient les ennemis de la Rome catholique par un amour extrême de la Rome républicaine. Guadet ne dira jamais Dieu, mais « les dieux ». Encore que nourris de Rousseau, la plupart se séparaient de lui sur ce point : car, athées presque tous — et même violemment, ils ne suivaient pas le *Vicaire savoyard* dans son déisme attendri; l'un d'eux, Guadet, reprochera, un jour, amèrement à Robespierre d'avoir, dans un discours, osé parler de la Providence. Plus pénétrés encore de Plutarque que de Rousseau, ces gens sont d'esprit républicain par un mélange d'idéalisme surexcité et de pédantisme livresque. En cet automne de 1791, où ils ont surgi, ils tolèrent encore le trône et certains estiment qu'il serait imprudent de l'abattre, mais au fond — ne fût-ce que pour l'effet littéraire — ils ne respirent que la République. Avant tout, avocats ou gens de lettres, ils sont les hommes de la phrase. La phrase les enivre, celle qu'ils entendent et, plus encore, celle qu'ils prononcent. Et elle les emporte, les dévoie. Vergniaud et Guadet peuvent monter à la tribune avec l'inten-

tion de ne pas attaquer le Roi, ils le démoliront; de ne pas exciter le peuple, ils le soulèveront; d'achever la Révolution dans l'amour et ils la précipiteront dans le sang. Vaublanc, qui a siégé, à la droite de cette Assemblée, les a bien jugés. Il dira : « la griserie » qui saisira toujours ses collègues au bruit des acclamations. « Ils allaient souvent, écrira-t-il, au delà de leurs propres sentiments et souvent, en sortant de la salle, rougissaient de ce qu'ils avaient dit. » « Il faut couper la partie gangrenée pour sauver le reste du corps », c'est une phrase girondine du 14 novembre 1791, et la Terreur entière jaillira de la formule, qui conduira les Girondins, tenus pour gangrenés, à la guillotine. A la même époque, Brissot et Gensonné, dénonçant les complots de la Cour, crieront : « Des preuves! Pourquoi des preuves! Les conspirations ne s'écrivent pas. » Et, moins de deux ans après, Fouquier-Tinville leur resserrera à eux-mêmes, en plein tribunal révolutionnaire, le mot mortel. Vergniaud, lorsqu'il fera déclarer « la patrie en danger », ne saura jamais de quelles conséquences sera cette proclamation pathétique — mais il n'aura jamais été si « beau »! Des prêtres réfractaires qu'Isnard entend faire chasser du royaume, Vergniaud dira : « Il est permis à une nation de rejeter de son sein ceux qui n'y restent que pour la déchirer. » — ce que Desmoulins retournera, en mai 1793, contre les amis de Vergniaud.

Lamartine a dramatisé bien inutilement la scène affreusement superbe qui se déroula le lendemain sur la place de la Révolution. Il n'y a pas besoin ici de romantisier. Le spectacle suffit de ces jeunes hommes (quatre avaient moins de trente ans et les huit autres moins de quarante), pleins de talent et — dans le sens civique du mot — pleins de vertu, qui mouraient écrasés sous des haines ignobles et sans qu'aucun sentit cependant détailler leur foi dans les principes qui avaient enivré leur vie. Ils ne chanteront probablement pas cette *Marseillaise des Girondins*, ce chant que Lamartine a fait retentir à travers son siècle. Mais ils monteront d'un pas ferme les degrés de l'échafaud. Vergniaud les franchit le dernier : il semblait « pensif », regardant avec une amitié tendre, mais sans effroi, les têtes de ses amis roulées dans le panier... Détail affreux : Valazé, déjà mort, fut jeté quand même sous le couperet. Ce sont de ces horreurs qui, si j'ose dire, déshonorent le crime.

* * *

« Peut-être faut-il des victimes pures pour appeler le règne de la justice », avait, en décembre 1792, écrit M^{me} Roland.

Menacée dès la fin de mai, elle pouvait fuir; elle ne l'avait pas voulu. Elle avait ses défauts, mais ses qualités étaient belles : elle était sans pusillanimité. En outre, les incidents qui avaient marqué les derniers mois de sa vie domestique l'avaient comme détachée de la vie. Buzot en fuite, elle espérait à peine le revoir; avec une clairvoyance cruelle, elle avait douté du succès de ces beaux poètes en face de la dure machine montée par leurs ennemis; Roland, ayant été décrété lui aussi d'arrestation, avait fui et se cachait dans les environs de Rouen. Elle se laissa arrêter et, emprisonnée, écrivit ces *Mémoires* d'une si brillante passion que nul roman peut-être ne vaut cette confession d'une vraie fille du siècle et que le siècle tuait. Le 1^{er} juillet, le Comité de sûreté générale se disait fixé sur « la complicité de cette prétendue Lucrèce avec son prétendu vertueux mari dans le projet de pervertir l'esprit public. » C'était la mort. Des amis allaient la voir dans son cachot; elle les étonnait par une sérénité enjouée; mais Riouffe — un des Girondins non proscrits — surprit parfois sous ses yeux meurtris le stigmate des larmes répandues en secret. Elle n'était émue qu'à l'idée des dangers que courait Buzot, déjà pourchassé,

parfois aussi du sort incertain du pauvre mari claquemuré dans sa cachette, mais si menacé.

Un jour, elle apprit la mort de Vergniaud et de ses amis. Elle aspira dès lors à quitter cette terre d'abomination. Elle parut vêtue de blanc devant le tribunal avec un grand air de fermeté sereine. « Elle avait, écrit Riouffe, l'air républicaine dans un corps pétri de grâces. » On l'injuria bassement en plein tribunal : elle voulut se défendre, mais, à elle aussi, on occupa la parole. Elle fut condamnée. « Vous me jugez digne, dit-elle, de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés. Je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils y ont montré. » Rentrée dans sa prison, elle traça la dernière ligne des *Mémoires* qui est celle d'une élève sans défaillance de Jean-Jacques : « Nature, ouvre ton sein... Dieu juste, reçois-moi ! » Mais elle ajouta : « A trente-neuf ans ! » — et je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que, dans ces trois mots, écrits par cette Romaine, il y a tout de même comme un sanglot qui la rend plus belle. Elle fut exécutée le lendemain : elle alla à la mort avec une étonnante tranquillité, « fraîche, calme, riante », dit quelqu'un qui la vit passer sur la charrette; mais, elle restait bien l'Égérie d'un parti d'orateurs. Devant la statue de plâtre de la Liberté dressée en face de la guillotine, elle ne se défendit pas, vous le savez, d'une belle apostrophe : « Ah ! Liberté, que de crimes on commet en ton nom ! » Elle mourut en vraie Girondine — sur une phrase éloquente.

Le vieux Roland, quelques jours après, entendant, le long de la maison où il était caché, crier par des vendeurs de journaux la mort de « la citoyenne Roland, complice des fédéralistes », sortit sans mot dire : il quitta la ville, erra quelques heures dans la campagne et se décida à se tuer. Le geste révélait le grand amour désespéré que le vieil homme gardait à la femme, qui cependant lui avait déchiré le cœur. Lui aussi resta le même jusqu'au bout. On trouva sur lui un billet : « Puisse mon pays, y lit-on, abhorrer tant de maux et reprendre des sentiments humains et sérieux. » Il avait toujours aimé donner des leçons : il ne se priva point de ce plaisir amer avant que de disparaître.

* * *

Cependant, à l'autre bout de la France, des hommes erraient, sales, la barbe longue, les traits vieillis, creusés, les vêtements en loques : Isnard et Louvet étaient seuls parvenus à se réfugier en lieu sûr; Guadet, Pétion, Barbaroux, Buzot, Salles se terraient jusqu'au fond des puits. Guadet et Salles, à la fin, se firent saisir : ils furent guillotins à Bordeaux. Un soir, Barbaroux, Buzot, Pétion, vagabondant dans les champs du Médoc, se crurent traqués : ils sortirent leurs pistolets, voulant en finir. On trouva Barbaroux encore vivant, la figure emportée, la barbe poissée de sang. « Antinoüs » disait M^{me} Roland ! Il fut emporté à Bordeaux et, mourant, jeté sous le couperet. Quelques jours après, un berger découvrit les cadavres de Buzot et de Pétion à moitié dévorés par les chiens : Buzot, le « bien-aimé » au regard de flamme, qui avait été la dernière pensée de Manon, et Pétion le grand favori de Paris pendant deux ans, « le Messie » ainsi qu'on l'avait appelé et qu'on appelait « le beau Pétion ». Des Girondins de marque, trois seuls survivaient : Louvet qui se fera, après Thermidor, contre la « *quene* de Robespierre », le vengeur des amis morts; Isnard, qui se jettera dans la réaction royaliste; Riouffe qui sera préfet de Napoléon — ce qui eût étonné les martyrs de la Gironde.

Martyrs, ils l'avaient été, mais victimes, eux aussi, de leurs illusions, de leurs imprudences. Leur mort les rend sympathiques, mais nous savons qu'ils l'avaient de leurs mains, ou plutôt de leurs paroles, comme à dessein préparée. Leurs bouches éloquentes

au service d'esprits exaltés avaient soufflé la tempête : la tempête déchaînée les avait emportés. Ils avaient regretté le sang répandu, mais à ces flots de sang leurs dangereuses déclarations de 1792 avaient ouvert les écluses. Parce que leur sang, à eux, a coulé — et celui de la femme qu'ils ont tant aimée et que ce sang était jusqu'au bout resté généreux, on est porté à ne rappeler qu'à regret leur participation à la grande débauche de phrases d'ouï, contre leur gré, était sortie la grande débauche de mort.

Le contrôle du désarmement

Des derniers Propos diplomatiques d'Ulysse dans le Figaro, nous détachons ces lignes :

En fait, tout contrôle est illusoire. Après Iéna, Napoléon I^{er} lui-même, à l'apogée de sa puissance, se cuirassait en vain d'un triple airain et restait insensible aux larmes et aux prières de la reine Louise, plus pathétique et plus belle dans son humilité. En vain ses troupes victorieuses défilèrent dans les rues de Berlin. Rien n'empêcha la petite Prusse de reconstituer sa force militaire. Si le maître de l'Europe y a échoué, ce n'est pas sous-estimer la S. D. N. que de ne pas en attendre un miracle plus éclatant encore : un contrôle efficace de la grande Allemagne par des messieurs internationaux dont quelques-uns seraient forcément des neutres germanisants et avec des tribunaux qui envoient au bagne tous les gens suspects de leur fournir le moindre renseignement.

Les prohibitions contre la nature des choses, à moins qu'elles ne soient sanctionnées par autant de gendarmes sûrs qu'il y a de délinquants possibles, tournent contre leur objet et aggravent les maux qu'elles combattent. C'est ainsi qu'en Amérique le régime sec, en proscrivant nos crus bienfaisants et notre honnête cognac, encourage la fabrication des alcools les plus nocifs. Nul doute qu'en imposant à l'Allemagne la mise au rebut d'un matériel désuet, le contrôle interallié n'ait eu pour principal résultat de l'engager dans des voies nouvelles et de l'inciter à un effort d'inventions qui accroît sa puissance offensive et l'horreur des futures guerres d'enfer. A la généreuse prosopopée de M. Briand : arrières les canons, les fusils et les mitrailleuses, l'écho répond outre-Rhin : en avant les tanks, les avions et les gaz toxiques.

Notez que le contrôle qui s'est avéré impraticable sous Napoléon, l'est bien davantage aujourd'hui. En ces temps barbares, mais hautement civilisés par rapport au nôtre, le contrôle pouvait être spécialisé comme la guerre elle-même qui, alors, était faite par des militaires et avec des armes. Aujourd'hui, elle est faite par tout le monde et avec toutes les choses. Le contrôle, pour être efficace, devrait s'appliquer à tous et à tout, et même à toutes si le socialisme international impose la mobilisation des femmes. Il devrait s'appliquer à toutes les forces morales et à toutes les forces matérielles, l'énergie d'un peuple étant comme son industrie à deux fins, pacifique et guerrière, et pouvant répandre la vie ou la mort, de même que la chimie allemande fabrique des produits qui sont, à volonté, des engrais ou des explosifs.

Consolons-nous à la pensée que si le désarmement intégral était assuré nous n'aurions pas à nous en féliciter, à moins qu'on ne désarme aussi toutes les passions mauvaises dans le cœur des hommes. Nous aurions même à en souffrir plus que tout autre peuple. En effet, la force nue, dans l'universelle bonté, qui n'est pas de ce monde, serait le triomphe brutal de la masse. Ce serait le droit du poing, le *faustrecht*, pour employer une de ces expressions dont la langue allemande a le privilège. Ce serait David sans sa fronde à la merci de Goliath. Au contraire, les armées

laissent un rôle à la valeur humaine; elles donnent leur chance à l'ingéniosité, au sang-froid, au courage, bref, à l'âme.

* * *

Cela revient à dire que le désarmement n'est possible et même désirable que si la transformation préalable de l'humanité le rend inutile. Cela signifie aussi que dans un problème qui excède ses moyens plus encore que ceux de Napoléon, la S. D. N. serait bien inspirée de ne pas nous bercer d'illusions, attendu que son pouvoir, en cas de danger, se bornerait à des vœux stériles comme ceux de ce général sourd qui, entendant tonner le canon et éclater les obus, croyait que son voisin éternuait et lui disait : « Que Dieu vous bénisse! »

A nos abonnés

Nos prix d'abonnement sont restés inchangés depuis septembre 1926, malgré la hausse continue de l'index, qui règle automatiquement les salaires des ouvriers d'imprimerie et malgré que nous ayons, à diverses reprises, ajouté des pages de texte.

Une nouvelle augmentation du barème de notre imprimeur nous oblige à relever le prix de l'abonnement à partir du 25 mars prochain :

1 an	fr. 47.50
6 mois	25.00

Pour le clergé :

1 an	fr. 37.50
6 mois	20.00

Les abonnés dont l'abonnement expire le 25 mars prochain nous obligeraient infiniment en versant à notre compte chèque-postal 48.916 le montant de leur renouvellement.

Ceux qui nous ont déjà fait parvenir leur réabonnement à partir du 25 mars sont instamment priés de vouloir bien nous adresser encore les dix francs de majoration.

MEXIQUE

La campagne d'extermination contre les insurgés catholiques

(Traduction d'une lettre provenant du théâtre même des hostilités.)

Vive le Christ-Roi! — Villa Hidalgo, 27 décembre 1927. — Mon très cher ami. — Le dimanche 11 décembre 1927, arrivèrent ici les troupes du Gouvernement, au nombre de 600 hommes environ. L'expédition avait pour but de venger la défaite que subirent, il y a quelque temps, les soldats de Calles dans une rencontre avec l'Armée libératrice. Comme il n'y avait ici qu'une centaine de « libérateurs », ceux-ci furent mis dans l'absolue nécessité de s'enfuir. Les troupes fédérales s'en rendirent compte. Mais comme leur intention était plutôt d'abîmer le village que de poursuivre les troupes en retraite, ils n'allèrent pas plus loin et

s'installèrent ici. — A peine les « fédéraux » étaient-ils arrivés que le général qui les commandait donna l'ordre du saccage immédiat : aucune maison ne devait échapper au pillage, afin de châtier les habitants et leur enlever l'intention d'héberger et de protéger encore les « cristos ». (Nom qui sonne comme un blasphème dans la bouche des « callistes » et que ceux-ci donnent aux soldats libérateurs.) Et afin que l'ordre fût mieux exécuté, toute porte que l'on trouverait fermée devait être enfoncée et tous les hommes valides seraient passés par les armes séance tenante. Mais grâce à Dieu, ce dernier ordre ne fut pas exécuté : les soldats eux-mêmes le trouvèrent trop cruel. Par contre, le pillage fut exécuté avec une cruauté et un cynisme inimaginables. Tous les magasins furent complètement vidés et les marchandises non transportables souillées sans merci : on mélangea par exemple du sucre avec du pétrole, du riz avec du tabac, etc. Les demeures elles-mêmes furent saccagées : on détruisit les meubles et le linge et nous restâmes tous avec ce que nous avions sur le corps.

Le plus grave de l'affaire, ce fut ce que je vais te raconter. Les soldats « fédéraux » avaient amoncelé au milieu de la place principale de grandes quantités de feuilles sèches et à chaque angle de cette place ils avaient disposé une bombe de dynamite. Ils réunirent tous les habitants et menacèrent de nous brûler vifs. Tu peux t'imaginer la scène douloureuse qui se déroula alors : les pleurs et les lamentations des femmes et des enfants n'éveillaient que les rires grossiers de la soldatesque. L'objet de toute cette mise en scène était d'intimider les habitants afin que ceux-ci ne soutinssent plus les nôtres. En effet, après s'être moqué un bon moment de la frayeur de tous ces gens sans défense, les soldats abandonnèrent la plaisanterie pour passer à des actes encore plus douloureux, car ils étaient sanguinaires.

Un des « libérateurs » malade était resté en traitement à l'hôpital. Aussitôt ce fait connu, les fédéraux vont chercher le malheureux, ils le traînent dans la rue en lui arrachant les cheveux et l'amènent, nu, sur la place. Et, après lui en avoir fait faire plusieurs fois le tour, ils le torturèrent pour lui arracher un cri de « Viva Calles! ». Mais le pauvre martyr répondit toujours : « Viva Cristo Rey! Viva la Virgen de Guadalupe! » Un peu avant de mourir on le voyait encore remuer les lèvres pour lancer un suprême : « Vive le Christ-Roi! » ce cri qui exaspère si fort les fédéraux. Son dernier geste fut de porter une main à son cœur pendant que de l'autre il montrait le ciel. Un martyr! Un véritable martyr!

Don Tomas Serna, de Jacona, (tu te rappelles quel brave homme c'était) marchait avec une charge de bois mort. Les soldats le rencontrent et veulent l'obliger à crier : Viva Calles! Mais lui leur répond : « Non, Messieurs, je ne peux pas dire cela. Vivé le Christ-Roi! » Et sans plus, d'un coup de hachette on lui trancha la tête. Le fouet qu'il portait en main fut couvert de sang et nous l'avons précieusement réparti entre nous comme une relique de ce martyr de la cause. Des faits analogues se produisirent encore deux fois mais je ne te donne pas de détails à ce sujet afin que cette lettre parte de suite. Nous avons enterré ensemble toutes ces victimes. Quel bonheur d'avoir des martyrs du terroir!

Finalement, après le départ des troupes, presque toutes les familles du village partirent pour Aguascalientes parce qu'il est impossible de vivre ici continuellement menacés. J'oubliais de te dire que l'église fut transformée en caserne et qu'on employa la grille du banc de communion pour ferrer les chevaux. Ce qui, dans le temple, avait quelque valeur, fut enlevé le jour du pillage.

Au moment où je t'écris ces lignes me parvient une nouvelle que je te raconte telle quelle. A la gare de Castro, on a martyrisé le P. Leandre Juan Garcéa. On lui brûla les plantes des pieds, on lui brisa les articulations des doigts et on le frappa jusqu'à ce que mort s'ensuivit. La famille qui recueillit le cadavre fut emprisonnée parce que le religieux avait célébré la messe chez elle. Le cadavre fut enterré à l'Incarnation et il paraît que ce fut véritablement émouvant.

Prie beaucoup pour la Patrie si affligée et n'oublie pas d'adresser au ciel une prière pour ton ami...

LIBRAIRIE SAINT-LUC
MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT Succ.

26, rue la Montagne **BRUXELLES**

Missaale romanum. — Breviarum romanum. — Livres liturgiques
Ascetisme. — Grand choix de livres de prières et de chapelets. —
— Imagerie religieuse. — Cachets de première communion —

Typographie. Lithographie. Reliures.

Usines P.-E. BARBÉ

Quai de l'Abattoir - HERSTAL

Motos --- Vélos et Accessoires

SPÉCIALITÉS :

Jantes pour motos et vélos, garde boue,
Moyeux, tiges de selle, cadres pour vélos

Exportation

♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone **BRUXELLES** Téléphone
B 45911 B 45911

♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦

LES

Cycles Depas

SILLONNENT LE MONDE

Tous modèles (brousse, etc. comprise)
et tous les accessoires en gros

Téléph. 549

NAMUR

Librairie Albert DEWIT

53, rue Royale, BRUXELLES

Viennent de paraître :

Bibliothèque d'Histoire contemporaine de Belgique

Emile Banning

Les Origines et les Phases de la Neutralité Belge

publié par ALFRED DE RIDDER

Directeur général de la Noblesse et des Archives au Ministère
des Affaires étrangères.

Un beau volume in-8° de 276 pages fr. 20 —

Précédemment paru dans la même collection :

Le Mariage du roi Léopold II, d'après des documents
inédits, par ALFRED DE RIDDER. Un volume in-8° de
297 pages. fr. 15 —

CODE DE COMMERCE

en tableaux synoptiques avec notes et documents pratiques
par P. BIÉMONT.

Un beau et fort volume grand in-4° de 360 pages. fr 60 —

FONDS DES MIEUX DOUÉS

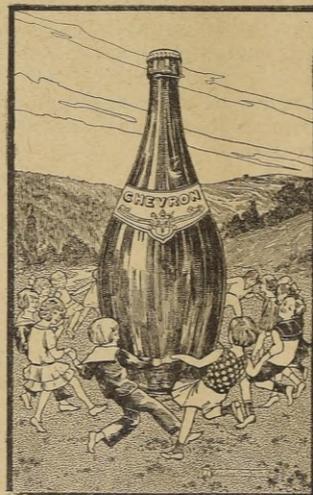
Lois coordonnées des 15 octobre 1921-25 juin 1927

Commentaire par LÉON BAUWENS

Secrétaire de l'Instruction publique. — Directeur général
de l'enseignement primaire au Ministère des Sciences et des Arts.

Un beau volume in-8° de 77 pages fr. 6.50

EAU DE CHEVRON



La seule EAU BELGE au Gaz naturel

123, chaussée d'Ixelles,
Bruxelles — Tél. 870.64